NOTRE

MISÈRE SCIENTIFIQUE

SES CAUSES - SES REMÈDES

L'APPEL DU ROI

par

Q. M. QUAERIS

ET DES COLLABORATEURS

Pour justifier son existence, une nation se doit de contribuer à la civilisation universelle.
H. PIRENNE, 26 nov. 1927.

Bruxelles
...ssements d'Imprimerie Fr. SAEY, Editeur
94, Avenue Clemenceau
1928

LEMBAGA KEBUDAJAAN
INDONESIA

V-192.

55 hal.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

V-492.

3

NOTRE

MISÈRE SCIENTIFIQUE

SES CAUSES - SES REMÈDES

L'APPEL DU ROI

par

Q. M. QUAERIS

ET DES COLLABORATEURS

Pour justifier son existence, une nation se doit de contribuer à la civilisation universelle.
H. PIRENNE, 26 nov. 1927.

PERPUSTAKAAN NASIONAL RI

Bruxelles
Etablissements d'Imprimerie Fr. SAEY, Editeur
94, Avenue Clemenceau
—
1928

KON. BAT. GENOOTSCHAP VAN K. EN W.

PNRI
Tanggal 28-6-2010
Nomor 273/Pa-Mus
BIB - ID 0010-082301832A
ITEM - ID 0000379747A
Asal
PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

INTRODUCTION

A l'occasion du centenaire des usines Cockerill, célébré à Seraing, le 1er octobre 1927, le Roi, dans un magnifique discours, appela l'attention du Pays entier sur la nécessité de veiller à ce que les sciences fussent tenues en honneur en Belgique.

De ce discours, nous détachons les passages suivants :

« ... On ne peut se défendre de quelque inquiétude lorsque l'on constate la pénurie des moyens matériels dont les hommes de science disposent aujourd'hui, chez nous, pour poursuivre leurs études et leurs travaux. Le public ne comprend pas assez, chez nous, que la science pure est la condition indispensable de la science appliquée et que le sort des nations qui négligeront la Science et les savants est marqué pour la décadence. Des efforts considérables et soutenus, des initiatives multiples s'imposent, si nous voulons — et nous devons le vouloir — maintenir notre rang et notre réputation. De nos jours, qui n'avance pas, recule.

» ... Il faut que, nous inspirant d'exemples bien connus, mais jusqu'ici beaucoup moins fréquents en Belgique que dans certains pays étrangers, nous trouvions tous ensemble les moyens pratiques de promouvoir et d'encourager les chercheurs et les savants ».

***

Comme suite à cet appel si prenant, disons à ce cri d'alarme, lancé par le Premier Citoyen du Pays, le Conseil d'Administration des Fondations Hoover pour le développement des Universités de Louvain et de Bruxelles, a organisé, le 26 novembre 1927, une séance solennelle au Palais des Académies, dans la capitale. L'objet en était de marquer la crise que traversent l'Enseignement supérieur et surtout la haute recherche en Belgique.

Une assistance de choix était réunie : le Roi, Mgr Van Roey, cardinal-archevêque de Malines, le Dr Bordet (prix Nobel), les membres du Gouvernement et des chefs de Cabinet, les Ministres d'Etat et les anciens ministres, le président et les vice-présidents de la Chambre, le Gouverneur du Brabant, des membres du corps diplomatique, des princes, le Cabinet du Roi, les gouverneurs et vice-gouverneurs des principales banques, les présidents, secrétaires perpétuels et des membres des Académies, les conservateurs des Musées et des Bibliothèques, les directeurs du Jardin Botanique, de l'Observatoire, de l'Université Coloniale, de l'Ecole Militaire et de l'Ecole de Guerre, des généraux etc., etc.

La vaste et magnifique salle était comble. Plus de six cents personnes, parmi lesquelles on remarquait toutes les sommités des cercles commercial, industriel, financier, politique, religieux et même savant... Il y avait aussi... le peu intéressant auteur de cette brochure qui, lui, cela va sans dire, ne fut pas et n'avait pas à être remarqué.

M. Em. Francqui, ministre d'Etat, préside. Au bureau siègent : les recteurs et des professeurs des deux Universités libres, les recteurs des deux Universités de l'Etat et des Instituts supérieurs, les membres des Conseils d'Administra-

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

tion des Fondations Hoover, le président de l'Ecole des Mines de Mons et les trois orateurs annoncés :

M. le Dr Brachet, correspondant de l'Institut de France, l'anatomiste réputé, prorecteur de l'Université de Bruxelles;

M. P. Van Zeeland, directeur de la Banque Nationale;

M. H. Pirenne, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Gand, l'historien bien connu, vice-président de la Fondation Universitaire.

Trois magnifiques discours, en français. Le protocole n'étouffa pas la vérité. Sans une note, M. Brachet parle d'abondance, avec chaleur, avec une conviction ardente, une langue parfaite, produisant la plus vive impression. Plus loin, nous utiliserons des extraits de la sténographie de ce discours, ainsi que des deux autres. Tous les orateurs furent vivement applaudis.

L'auditoire eut l'agréable surprise d'entendre ensuite le Roi tirer les conclusions pratiques de la réunion, en une allocution en français, reproduite dans cette brochure.

***

Le principal but de ce travail est d'apporter une contribution à l'étude des causes de notre misère scientifique.

Il va de soi que l'auteur n'a pas la prétention d'en dire le dernier mot. Personne, d'ailleurs, ne le connaîtra jamais. Il n'y a pas moyen de contenter ceux qui veulent savoir le pourquoi du pourquoi.

Mais s'il ne faut pas demander la cause des faits les plus généreux, il y aurait cependant de l'impéritie et de la légèreté à ne point rechercher celles des faits secondaires et dérivés.

On parlera franchement et on n'évitera pas les « révélations sensationnelles ». Qu'on ne vienne pas dire que cet écrit discréditera la Belgique ! D'abord, notre incontestable médiocrité intellectuelle est beaucoup mieux connue à l'étranger que dans notre pays; ensuite, c'est aux Belges que l'auteur s'adresse : le patriotisme n'est pas de dire que son pays est le plus beau et le plus grand, c'est de faire que son pays devienne le plus grand et le plus beau.

* * *

Cette plaquette était écrite et déjà l'auteur en avait eu toutes les épreuves en première, lorsque vint à sa connaissance un petit livre intitulé : « La détresse de l'Enseignement supérieur en Belgique », écrit par « L.-C. ». La lecture en est fort recommandable. On en trouvera, ci et là, quelques citations. Q. M. Quaeris est heureux de constater qu'il se rencontre sur beaucoup de points avec L.-C.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Le Discours du Roi

MESSIEURS,

La démonstration qui vient d'être faite éloquemment par les orateurs que nous avons chaleureusement applaudis, aura, j'en suis sûr, porté la conviction dans vos esprits.

Je suis persuadé que l'appel convaincant que vous avez entendu aura du retentissement dans le pays tout entier.

Créatrice de richesse, la science est pauvre elle-même.

Il faut venir à son aide. Il faut que l'effort scientifique puisse se déployer en Belgique avec autant de liberté, avec autant de vigueur que dans les pays concurrents. Il faut que, débarrassés de soucis matériels, les hommes de science soient en mesure de concentrer sur la recherche tout l'effort de leur pensée. Il faut que tout soit mis en œuvre pour susciter, encourager, soutenir les vocations scientifiques.

Ces buts seraient le mieux atteints par la constitution d' « Un fonds national de la recherche scientifique ».

Pour assurer à celui-ci la permanence et la continuité, et harmoniser son action avec celle de nos universités et de nos institutions scientifiques, nous avons pensé qu'il convenait de demander à la Fondation Universitaire de bien vouloir en assurer la gestion.

Le Conseil d'administration de la Fondation est entré dans ces vues et vient de me le faire savoir. Son précieux concours nous est acquis.

Créée en 1920, la Fondation Universitaire associe nos Universités dans une cordiale collaboration de tous les jours.

Elle jouit de leur confiance. Elle est renseignée sur les besoins et les ressources de nos savants.

Mais pour que les sommes déjà versées et celles à venir soient affectées au but que leur ont assigné les généreux donateurs, il faut que le nouveau fonds ait une entière autonomie, qu'il n'aille pas se confondre avec l'avoir de la Fondation.

Les statuts du Fonds national de la recherche scientifique lui seront donnés par une organisation appropriée.

A cet effet il sera constitué, au moment opportun, une Commission spéciale *où trouveront leur place, à côté des délégués de la Fondation Universitaire et de nos institutions de haute culture et de recherche, des représentants de l'industrie, de la banque et des principaux contribuants du Fonds National.*

Cette Commission délibérera mûrement sur la destination à donner aux ressources rassemblées et sur les meilleures méthodes à suivre pour accomplir la grande œuvre entrevue par les organisateurs de la solennité d'aujourd'hui.

Telles sont les conclusions pratiques qu'il m'a paru utile de tirer de notre réunion. La voie est largement ouverte aux initiatives. Puissent-elles se produire, nombreuses, puissantes et efficaces.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

La Misère Intellectuelle de la Belgique

Le patriotisme n'est pas de dire que son pays est le plus beau et le plus grand, c'est de faire que son pays devienne le plus grand et le plus beau.

GIRAUD.

1. Le monde intellectuel tout entier, sans excepter notre pays, est aujourd'hui d'accord pour reconnaître la grande misère de la Belgique dans les choses de l'Esprit.

Depuis quelque temps déjà, et de divers côtés, avait retenti un cri d'alarme. D'abord dans des articles de journaux, ensuite dans des ouvrages et dans des brochures, parus notamment en 1918, 19, 21, 23 et 25, et lancés à de grands nombre d'exemplaires, M. Lecat, avec une ténacité de dogue qui ne lâche pas le morceau, avait mis en lumière notre détresse scientifique (1).

On ne s'en est guère ému. De pauvres hères osent-ils mettre le doigt sur la plaie? Cela ne compte pas! Dite par eux, la vérité n'a aucun intérêt. Ils n'ont que le droit de se taire! Il faudra qu'elle soit proclamée par la bouche de puissants du jour. La Force crée le Droit. Et ce bon Socrate prétendait « qu'il ne faut pas considérer par qui les choses sont dites, mais si la vérité est dite »!

Un beau matin, malgré tout, on s'aperçoit, enfin, que s'ils ont parlé durement, ces pauvres diables n'ont pas dit moins juste. Leurs idées se répandent, forment boule de neige, émeuvent les Pouvoirs publics, les convainquent, les persuadent, ont du retentissement dans le pays entier; mais on ignore ceux qui, les premiers, ont vu clair... et peut-être est-ce tant mieux!

Il est des hommes qui haïssent la vérité; leur haine poursuit nécessairement aussi celui qui a la hardiesse de la dire. Donnez-leur dix lignes écrites par lui, ils tâcheront de le faire pendre! Ainsi, à M. Lecat, qui s'est mis, sans peur, sans fléchissement, sans compromis, au service de la Vérité, on a été jusqu'à lui faire un crime de son « style pamphlétaire, de sa manière forte, incisive et sans aucun souci de froissements éventuels » (2). Cela mérite-t-il une réfutation? Faut-il donc toujours voiler sa pensée? La manière forte oblige à réfléchir. Quant aux « froissements », faut-il beaucoup s'en inquiéter? Le progrès ne va jamais sans quelque mécontentement et, plutôt que de se complaire en formules satisfaites et bénisseuses, mieux vaut dire, nettement et même sévèrement, leurs vérités aux institutions et aux hommes.

La sincérité passe souvent pour incivilité et rudesse. Qu'importe? Il faut avoir un culte pour la vérité.

« S'il faut en croire quelques naturalistes, l'autruche, en présence d'un danger, n'a rien de plus pressé que de se cacher la tête sous l'aile. C'est une politique... Il est permis de penser et même de dire que ce n'est pas la bonne. » Nous sommes d'accord avec le comte Carton de Wiart.

---

(1) Il y a déjà plusieurs années qu'aurait paru un gros volume intitulé « La Science et l'Enseignement supérieur en Belgique », signé de M. Lecat, si une malheureuse question de gros sous ne l'en avait empêché.

(2) Plusieurs qui lui reprochent d'avoir « le caractère aigri », ne songent pas à adresser le moindre blâme aux aigrisseurs responsables!

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

D'ailleurs, la manière forte, d'autres que M. Lecat l'ont employée! Exemples. Dans un fort bel ouvrage (1911), qui n'est pas suspect, puisqu'il tend à glorifier la Belgique et est tout pénétré de patriotisme, M. L. Dumont-Wilden a formulé ce jugement assez dur : « La Belgique n'a guère compté jusqu'ici dans l'Europe intellectuelle... Elle ignore le respect de l'intelligence... La Belgique se confine dans un idéal de bonheur matériel qui manque d'élévation et de noblesse... » Et M. L. Counson (le 25 avril 1920) n'a pas craint d'être aussi dur (froissant pour les imbéciles!) et d'écrire par exemple ceci : « Les physiciens hollandais raflent les prix Nobel; aucun physicien belge, aucun chimiste belge n'en a remporté. Où sont nos savants, où sont nos Lorentz et nos Onnes? » (0). M. E. Zunz, le distingué président de la Fédération des Sociétés savantes, n'a pas craint non plus de dénoncer, en termes très énergiques, le « grave danger qui menace l'avenir du pays ». Enfin, au Sénat, le 10 mai 1927, le R. P. Rutten, en un langage véhément, a fait exploser toute son indignation au sujet de l'impéritie de nos dirigeants scientifiques responsables.

L'exiguité de notre territoire doit-il nous consoler de notre infériorité intellectuelle? Bien au contraire! car « le seul domaine où les petits pays puissent nourrir l'espoir de briller, c'est précisément celui des tournois de l'Esprit » (1). Hélas! que nous en sommes loin!

Belges, honorez les travailleurs de la pensée, les écrivains, les artistes... Nous avons trop, au dehors, la réputation d'être un petit pays, aux idées mesquines, aux horizons étroits.

Card. MERCIER, le 27 janv. 1921.

2. Le Roi l'a dit (2) : « Le public ne comprend pas assez, chez nous, que la Science pure est la condition indispensable de la Science appliquée ».

En Allemagne, on sait que c'est le savant qui révèle à l'industrie les secrets qui lui permettront de créer des produits nouveaux, d'écouler des produits supérieurs à ceux du voisin; on sait que c'est le savant qui établit à l'étranger le prestige de la patrie par les hommes de valeur que le pays a formés et qu'il envoie sur tous les points du globe affirmer la supériorité de la formation intellectuelle qu'ils ont reçue.

La recherche désintéressée, éloignée de tout résultat immédiat, est la source de vie des professions libérales et techniques qui dominent tout autre travail et elle constitue un centre de rayonnement auquel la civilisation d'un peuple puise sa force et son originalité.

Les sciences éloignées de l'industrie ne sont qualifiées de sciences de luxe que pour les esprits bornés, car toutes contribuent à former l'intelligence, à élever la pensée, et comme la valeur d'une nation dépend avant tout du caractère de son intellectualité, aucune science n'est inutile.

Quant à l'industrie, pourquoi serait-elle au-dessus de la Science? Ecoutons H. Poincaré (1908) : « Si j'admire les conquêtes de l'industrie, c'est surtout parce qu'en nous affranchissant des soucis matériels, elles nous donneront un jour à tous le loisir de contempler la nature; je ne dis pas : la science est utile parce qu'elle nous apprend à construire des machines; je dis : les machines sont utiles parce qu'en travaillant pour nous, elles nous laisseront un jour plus de temps pour faire de la science. Mais entre les deux points de vue

(0) Depuis bien longtemps, la production de l'Université de Liége, en physique et en chimie, est nulle!

(1) C'est M. P. Nolf qui en a fait la remarque le 16 déc. 1920, étant ministre des Sciences et des Arts.

(2) Discours prononcé à Seraing, le 1er octobre 1927 (voir p. 1).

PERPUSTAKAAN NASIONAL REPUBLIK INDONESIA

il n'y a pas désaccord, l'homme ayant poursuivi un but désintéressé, tout le reste lui est venu par surcroît ».

Les imbéciles, eux, ne comprennent pas que si la Science pouvait devenir exclusivement utilitaire, elle perdait sa plus grande utilité.

Comme l'a dit magistralement le professeur Dr Brachet, « les découvertes utiles ou simplement utilisables pour le progrès matériel ne dépendent pas seulement de l'activité scientifique dans le domaine d'où elles découlent directement. Elles sont aussi fonction d'un état d'âme plus général, c'est-à-dire d'une pénétration de l'esprit scientifique dans la nation, d'une confiance dans la Science ».

Cette confiance, hélas! le grand public belge ne l'a pas. Plus généralement, il ne s'intéresse guère aux productions de la Pensée. Dans cette indifférence, dont le Cardinal Mercier s'affligeait tant, d'aucuns ont vu « l'un des symptômes les moins équivoques de l'abrutissement de notre peuple ». C'est un peu exagéré, mais notre déchéance est cependant si rapide que nous pourrions bientôt en arriver là.

« En Belgique, les sources véritables du progrès risquent de se tarir. La race des hommes (savants, penseurs, érudits) qui, dans le calme du laboratoire ou du cabinet, asservissent la nature en recherchant ses lois, s'efforcent à l'expliquer et à en dégager les propriétés pour que d'autres les utilisent en les mettant au service de tous, cette race d'hommes menace de s'éteindre ». Le pays semble ne plus produire d'hommes supérieurs.

Bien que nos universités soient si peu exigeantes sous le rapport du recrutement (cf. n° 12), elles ne se suffisent plus. Comme un Etat à demi-civilisé, nous devons recourir aux professeurs étrangers! Ainsi la Faculté des Sciences de l'Université de Bruxelles compte trois Français et un Suisse (choix éclectique!)

« Les élites intellectuelles de France, de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne, de Scandinavie et des Etats-Unis sont supérieures à la nôtre; elles la méprisent, passée l'heure des banquets et des décorations. Il ne faut nous faire à cet égard aucune illusion, et si nous lisions davantage la presse et surtout les *revues* étrangères, un sentiment glacial de honte nous envahirait. » Ainsi s'exprime L.-C. (1927).

Aujourd'hui donc nous sommes sur la pente de la décadence scientifique, plus généralement intellectuelle, comme nous étions, il y a un an, au bord du gouffre financier. N'aurions-nous échappé à la Charybde que pour tomber en Scylla?

Suivant le traducteur japonais de Nietzsche, Ikuta Choko, « la civilisation occidentale, enfoncée dans le matérialisme, serait à la veille de sombrer ». On peut se demander si ce phénomène ne commencerait pas par la Belgique.

Quoiqu'il en soit, malheur aux nations qui sont réfractaires aux progrès scientifiques! Car, le Roi l'a fort bien dit, « *le sort des nations qui négligeront la Science et les savants est marqué pour la décadence* ».

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Les Causes de notre Misère Scientifique

La première condition de toute culture supérieure est la tendance idéale de l'esprit.
F. A. WOLFF, 1807.

3. Depuis quelques années déjà, diverses personnalités se sont demandé quelles sont les causes de notre misère intellectuelle.

Comment notre enseignement supérieur peut-il être en ruines? Nous avons des « inspecteurs » universitaires et un Conseil de « perfectionnement » *ad hoc!* Comment expliquer notre misère scientifique? — Pour chaque science, il y a des « Conseils de Recherche », tous composés de spécialistes éminents...

On a donné diverses explications. Nous allons les examiner; ensuite nous proposerons les nôtres.

Si notre pays connaît la détresse intellectuelle, incontestablement cela tient, en partie, au *manque de crédits*. La Belgique dépense cinq francs, par an et par tête d'habitant, pour l'Enseignement supérieur et les Sciences et les Arts, c'est-à-dire moins que les Etats de l'Amérique du Sud et que ces pays d'Europe orientale et balkanique que notre opinion publique aime tant à considérer comme nous étant inférieurs. Nous sommes à peu près sur le même rang que les Etats de l'Asie mineure ou centrale (1).

Quand on contemple certains exploits de nos dirigeants, on ne peut qu'être navré. L'Etat subsidiait, autrefois, les publications périodiques des Sociétés savantes. Qu'a fait la Commission des économies pour sauver la Patrie? Elle a triomphalement rayé le crédit, pourtant bien modique, de 60,000 francs, prévu à cet égard! Ce geste stupide, fait contre l'avis du ministre des Sciences et des Arts, compromet nos échanges, *extrêmement avantageux* pour nous, avec l'étranger Notre documentation, qui était assurée à si bon compte, que va-t-elle devenir? (2) S'il n'y a pas de changement, bientôt nos sociétés savantes auront vécu (la plupart sont déjà moribondes) et nos bibliothèques deviendront des organismes n'ayant plus qu'un intérêt archéologique!

Economie 60,000 francs!

Mais, après la guerre, on conservait au budget de l'Etat la somme d'un demi-million affectée aux services photo- et cinématographiques de la défense natio-

---

(1) Ayant donné ce renseignement — parmi tant d'autres, du plus haut intérêt — L.-C., qui a beaucoup d'amis dans les milieux universitaires, ajoute cette réflexion: « Et nous osons dire et écrire que nous avons mené la guerre de la civilisation! O ironie de Béotiens! » M. Lecat a publié des vérités très dures — on le lui a fait payer cher, à ce pauvre diable —, mais il n'a tout de même jamais été jusque là!

(2) La Commission des économies a fait un tas de choses aussi ineptes. Par exemple, pour éviter d'agrandir la bibliothèque du Musée, constituée depuis cent ans, elle a osé proposer qu'on arrache des publications reçues, les seuls articles intéressant les chercheurs et de mettre le reste au pilon!!! Après avoir donné cette information invraisemblable et pourtant vraie, L.-C. poursuit en ces termes: « Que doivent penser de nous les « barbares » Allemands, devant de pareilles hérésies? Dans l'ivresse des combats, ils ont brûlé la bibliothèque de Louvain et le monde s'est dressé pour leur jeter l'anathème. Quelques années après, des Belges, réunis en Commission, proposent, froidement, de massacrer de précieuses publications scientifiques! »

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

nale, destinés à fournir des clichés au Bulletin de l'Armée. M. Lecat nous apprend qu'en 1919, ils allèrent cinématographier le goûter matrimonial d'Ecaussines !

Toutefois, au budget du Ministère des Sciences et des Arts pour 1927, en dépit de la « politique d'économie », on a pu conserver un poste sacré. On lit, en effet, sous le littera b de l'article 3 : « Secours à des littérateurs qui sont dans le besoin ou aux familles des littérateurs décédés : 2,000 francs (-papier) ». La somme *tout entière* fut allouée, l'an dernier, à un de nos grands écrivains, pour qu'il ne connût pas les horreurs de la faim. « Merci, mon bon Monsieur » !

Cela fait songer au match de boxe Tunney-Dempsey (du 24 septembre 1926). Il a rapporté à Dempsey *huit cent cinquante mille dollars,* à Tunney, *nuit cent mille* et à l'impresario, *neuf cent cinquante mille.* Deux gros industriels de Los Angeles offrent une bourse de sept cent cinquante mille dollars pour un match de revanche ! Ce qui donne une idée de l'infini, c'est la bêtise humaine. De l'injustice, ne parlons pas. Un boxeur vaut 15,000 de nos meilleurs écrivains ! « Probité financière », dirait M. Lecat. Et Proudhon « la propriété, c'est le vol ! »

Mais revenons dans notre Belgique (où il fait si bon de vivre). On ne compte plus les revues scientifiques qui ont dû cesser de paraître, condamnées par la « politique d'économie ». On n'imprime plus les travaux primés au concours universitaire, et des mémoires couronnés par l'Académie doivent, parfaitement inutiles, dormir en portefeuille, d'un sommeil perpétuel, ce qui peut faire et *a fait perdre à la Belgique la priorité de découvertes!* Il tombe sous les sens que si « l'Académie, gardienne de la tradition, n'a pas à s'occuper des ouvrages qui annoncent une science nouvelle » (1), il n'en est pas moins regrettable qu'elle ne puisse, faute d'argent, publier les mémoires couronnés, ou même d'autres, qu'elle a promis d'insérer dans ses Recueils.

N'est-ce point une honte également que de voir des Bollandistes, dont l'œuvre est un titre de gloire pour notre pays, réduits à ne plus pouvoir se procurer des publications étrangères dont ils auraient besoin, et même à devoir conserver en manuscrits la matière d'ouvrages importants ?

Nous le demandons, n'est-ce pas le devoir de l'Etat, de consacrer de larges crédits aux travailleurs de la Pensée ? Le jeu en vaut bien la chandelle ! « Pour justifier son existence, une nation se doit de contribuer à la civilisation universelle ». Où le gouvernement se procurera-t-il l'argent ? Mais il en trouve bien pour un tas de choses, d'une nécessité beaucoup moins impérieuse ! L'Etat belge n'a jamais reconnu que les travaux scientifiques ont une importance prédominante pour fixer la place des diverses nations dans le concert des peuples. Aussi n'a-t-il jamais rien compris à son devoir vis-à-vis de la Science. Il l'a toujours traitée en parente pauvre ; bien plus, en parente gênante. Il n'a jamais rien fait pour entraîner l'opinion publique vers la grande culture intellectuelle.

Jamais on n'effacera « cette honte que pendant sept ans des ministres des Sciences et des Arts, *universitaires eux-mêmes*, n'ont jamais eu le courage de dénoncer à la tribune parlementaire la décadence de notre enseignement supérieur et qu'ils n'ont pas présenté leur démission en signe de protestation contre la maladroite campagne d'économies qui a atteint les instituts scientifiques ». (L.-C., p. 104.)

...et moi, je travaille dans un modeste laboratoire, à peine digne d'un collège de province...

BRANLY, inventeur de la T.S.F.

4. « Créatrice de richesse, la Science est pauvre elle-même », en Belgique. Paroles royales.

Mais où et comment cette pauvreté se manifeste et agit-elle ?

(1) Académie R. Belg., le 5 nov. 1855.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

On a parlé — à tort — de la *pauvreté des laboratoires*. « Ma conviction profonde, dit le Dr Brachet, est que le mal n'est pas là! Des laboratoires, des instituts, des bibliothèques, nous n'en sommes pas dépourvus en Belgique. Sans doute, pourraient-ils être complétés, perfectionnés, mais tels qu'ils sont, ou avec quelques légères retouches, on peut y faire de la belle et bonne science. »

C'est dans de misérables laboratoires que Pasteur, Branly et d'autres inventeurs immortels, ont révolutionné la Science. P. Curie et sa femme ont réalisé leur grande découverte de science pure, dans une baraque en planches, au sol bitumé, insuffisamment protégée contre la pluie, une baraque qui renfermait pour tout matériel quelques tables de bois blanc, usées, un poêle en fonte, un tableau noir. Et cette découverte a une importance inestimable, non seulement théorique, mais aussi pratique: elle sert de base à l'une des plus intéressantes de nos industries nationales.

La pauvreté des laboratoires n'empêche donc pas de faire de beaux travaux

D'ailleurs, misérables, nos laboratoires ne le sont pas.

Là n'est pas le mal.

Il ne faut plus estudier
Hors pour honneur acquérir,
Car c'est mestier pour mendier
Et pour honteusement mourir.

UN BOURGEOIS FLAMAND,
Début du XIVe siècle.

5. « Mais pour faire de la belle et bonne science, continue M. Brachet, il faut, avant tout, des hommes! »

Les orateurs de la séance académique ont soutenu cette thèse que si les hommes compétents manquent, la cause — ils n'en ont pas donné d'autres — résiderait en ce que *le personnel est mal payé*.

Il y a du vrai dans cette assertion.

Cependant, nous estimons qu'il faut distinguer: certains professeurs se font, à côté de leur maigre traitement universitaire, de plantureux revenus, qui vraiment ne laissent plus de place pour une récrimination décente. Citons, comme étant dans ce cas, des médecins, des avocats, des ingénieurs, des chimistes, etc.

Pour beaucoup d'universitaires, cependant, la rémunération est vraiment insuffisante.

M. Van Zeeland a évoqué différents exemples: a) celui d'un professeur qui, à cause de l'insuffisance de ses appointements, se démit de ses fonctions, entra dans une compagnie privée où, du jour au lendemain, ses ressources furent quintuplées; b) celui d'un savant ingénieur qui, après des années de recherches, entre dans l'industrie et qui, repris ensuite par le sentiment de la tâche scientifique à remplir, démissionne et occupe une chaire dans une université; ce geste lui coûte les deux tiers de ses ressources.

Pour les professeurs, il ne faut pas souhaiter la richesse, nous y reviendrons; mais il est un degré sous lequel on ne peut cependant descendre.

Aujourd'hui, un agent de police à Londres, ou, pour rester dans notre pays, un de nos chasseurs de bar, gagnent plus qu'un professeur d'université belge! Cette impécuniosité amène toutes sortes de conséquences choquantes. Par exemple, de vénérables savants voyagent en troisième classe, alors que de jeunes et incultes députés, aussi insignifiants que pénétrés de leur importance, s'installent (gratuitement) en première! Détails, dira-t-on. Il y a plus grave, en effet.

« Quelque désintéressé que soit un savant, quelque détaché qu'il puisse être du luxe et des jouissances matérielles, la vie a pour lui des nécessités impérieuses et il faut que l'on sache que beaucoup, parmi nos hommes de science, ne sont pas en mesure de les satisfaire. Il faut surtout que l'on n'ignore pas

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

que nous n'osons plus encourager un jeune homme à s'engager complètement et délibérément dans la carrière scientifique. »

Ainsi s'est exprimé le Dr A. Brachet.

La production scientifique rétrograde partout où les traitements ne suffisent pas à mettre le savant à l'abri des soucis quotidiens. Faute d'un minimum de sécurité pour lui-même et pour les siens, l'homme ne peut fournir un travail intellectuel efficace. Nous en connaissons pour lequel le pain quotidien est un problème angoissant (cf plus loin). Malgré le dévouement parfois héroïque dont certains font preuve, les conditions dans lesquelles travaillent ces hommes finissent par décourager leurs plus nobles efforts.

Il fait bon vivre en Belgique.
Mgr. LADEUZE, Rect. Univ. Lov.,
28 juin 1927.

6. M. Van Zeeland a évoqué le cas d'un savant qui doit brosser lui-même son laboratoire! A Dieu plaise qu'il n'y eût pas d'autres misères que celle-là! « Un jour, raconte M. Eug. de Grunne, au cours d'un somptueux dîner, la femme d'un riche banquier me parlait avec indignation du professeur de son fils, parce qu'il portait des souliers éculés et un veston élimé. Dans son innocence, elle s'en prenait à l'Université Mais elle ignorait que son mari, récemment sollicité en faveur de cette institution, avait cru se montrer généreux en donnant mille francs-papier. Pendant ce temps, le professeur, père de onze enfants, consacrait une partie de ses nuits à laver la vaisselle de son ménage, faute de pouvoir payer une bonne ». Oui, certes, il fait bon vivre en Belgique!

Mille francs-papier, pour un riche banquier! M. Lecat dirait: « probité financière ». On conçoit que la profession d'homme très riche soit difficile à exercer; il n'y a peut-être que celle de pauvre qui présente encore plus de difficultés.

Nous connaissons, nous, des hommes de science qui parfois ne peuvent calmer leur faim, non plus que leurs enfants! Et dire cela, c'est encore rester en-deçà de la vérité!

Ce qui est triste, dans notre pays, c'est que précisément les plus passionnés pour la science sont presque toujours les plus misérables. N'est-ce donc pas un devoir impérieux de mettre ces bienfaiteurs de l'humanité à l'abri des soucis? La nation, qui a le bonheur de les posséder, devrait leur assurer l'aisance. Un savant n'est pas moins utile qu'un ministre.

Mais il y a un autre aspect de la question. Faute de ressources suffisantes, les Universités sont souvent contraintes de confier au même titulaire plus de cours qu'il n'est raisonnable (cf. p.20, al.2). Cela est déplorable, car cela empêche que « les hommes de science soient en mesure de concentrer sur la recherche tout l'effort de leur pensée », suivant l'heureuse expression du Roi.

Ou bien les Universités s'adressent à des sommités des professions libérales, qui ne peuvent consacrer à leurs élèves que le minimum de temps, quand ce minimum est atteint. Les cours se réduisent alors à la lecture d'une compilation fastidieuse et l'on devine ce que deviennent, sous ce régime, la part des recherches personnelles (cf. p. 16). Le professeur pourrait être remplacé avantageusement par un phonographe.

Je supplie Votre Majesté de ne pas donner suite à son projet [de m'allouer un traitement plus élevé]. Si la place de Directeur [de l'Observatoire] rapportait de l'argent, ce ne serait plus un astronome qui demeurerait ici.
J. BRADLEY.

7. Ayant constaté, par des exemples, que la rémunération des professeurs d'Université est beaucoup moindre que celle offerte dans d'autres carrières, M. Van Zeeland a conclu ainsi: « Mettre des sacrifices à l'entrée du chemin

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA
KON. BAT. GENOOTSCHAP VAN K. EN W.

qui mène à la Science, c'est en écarter à peu près sûrement les meilleurs parmi les appelés (1) ». Dire cela, c'est pensons-nous, prouver qu'on ne connaît guère la psychologie du savant. Car les plus passionnés sont ou seront incontestablement les meilleurs hommes de Science, et, on ne le niera pas, les plus passionnés sont ceux qui feront le plus facilement des sacrifices, en particulier pécuniaires, de manière à pouvoir assouvir, même dans la pauvreté — qui n'est pas souhaitable! — leur noble passion.

Des savants sont dans la misère, nous l'avons vu au paragraphe précédent. Qu'on vienne bien vite à leur secours. Mais comme en toute chose, il faut la mesure. Les savants, qu'ils soient professeurs d'Université ou non, ne doivent jouir que de la stricte aisance, rien de plus. On ne doit pas leur souhaiter des situations analogues à celles qu'on trouve dans les affaires. Ce serait injurier les savants que de leur attribuer *auri sacra fames!* Ils sont désintéressés et ignorent la passion d'attirer à soi l'or vil, ou plutôt elle les dégoûte. La carrière de la Science est un apostolat et l'idéal du savant est aussi différent de celui de l'homme d'affaire que le feu l'est de l'eau. Les gens adonnés au commerce de l'argent sont en quelque sorte les libertins de la pensée. Le savant, lui, se demande à quoi bon accumuler des richesses si, pour avoir le temps de les acquérir, il faut négliger la Science *et propter vitam, vivendi perdere causas!*

Nous croyons que l'insuffisance de la rémunération des universitaires n'est pas la cause principale de la misère de notre production scientifique. Preuve : certains hommes de science — chimistes, ingénieurs-conseils, etc. —, se prévalant de leur titre d'universitaire, se font, à côté de leur traitement, des ressources plantureuses, et ce, moyennant si peu de travail, qu'il leur resterait bien assez de temps pour se livrer aux recherches scientifiques, s'ils en avaient la passion. Or, d'une manière générale, leur production ne se révèle pas plus satisfaisante que chez les autres, au contraire.

> *Heureux celui qui porte en soi un idéal de beauté et qui lui obéit: idéal de l'Art, idéal de la Science...*
>
> L. PASTEUR, le 27 avril 1882.

> *On a tourné notre esprit vers de fausses gloires; on a voulu nous faire croire que quatre ans de souffrance passive avaient créé à notre pays une gloire durable.*
>
> L.-C. *(loc. cit.,* p. 66.)

8. Ce qui, à notre avis, est la cause principale de notre misère, c'est notre manque d'idéal scientifique : nous sommes trop terre à terre. Chez nous, qualifier quelqu'un d'idéaliste, c'est lui décocher la pire insulte! (2) « L'immoralisme et le matérialisme, voilà le danger belge » (L. Dumont-Wilden, 1911).

Edm. Picard a dit que nous sommes « middelmatistes », entendant par là que si nous avons le sens de la mesure, nous avons aussi celui des satisfactions moyennes, des élans médiocres. Nous nous complaisons dans notre médiocrité de pensée; bien mieux, nous en faisons un titre de gloire!

Comme le dit L.-C., le confluent de trois civilisations, au lieu de déterminer chez nous un bouillonnement culturel, une formation originale, au lieu de faire de nous des Européens, dans le bon sens du mot, contribue, par apathie racique, à nous abaisser, à nous « banaliser ».

---

(1) Les meilleurs ne sont pas toujours « appelés », mais sont parfois « repoussés ». Nous le verrons plus loin.

(2) Mais l'auteur de cette brochure s'honore de l'avoir maintes fois encaissée! Quant à avoir l'esprit critique, c'est la chose la plus horrible.

PERPUSTAKAAN NASIONAL R.I.

Dans notre pays, on jauge rarement les gens par l'intelligence. Il est exceptionnel que les jeunes gens riches comprennent la beauté de la culture intellectuelle et qu'ils aspirent à se créer une réputation dans les sciences. Très rares sont les Belges qui font des études désintéressées et sans but lucratif.

Est-il étonnant que nous n'ayons pas d'aristocratie intellectuelle ? Le législateur et l'opinion publique se désintéressent de l'Enseignement supérieur !

Le Belge, en général, — jusqu'aujourd'hui du moins —, a toujours lésiné pour la Science, alors qu'il versait généreusement son or pour les sports, les fêtes, les bals, les illuminations, etc.

Avant la guerre, « nous étions livrés au tourbillon des plaisirs et des affaires : médiocres plaisirs, affaires qui dessèchent le cœur... Nous voulions jouir, nous demandions aux biens matériels le secret du bonheur... » (G. Rency, janvier 1920). Psychologie « thé dansant » !

Après la guerre, la jeunesse s'est ruée vers les sports. Et avec quelle frénésie ! Comme si le muscle était tout et le cerveau, rien !

Espérons « que dans la Belgique de demain... l'esprit et la science auront la place qui leur revient : la première ». C'est en 1920 (le 18 décembre), que le ministre d'Etat, comte Carton de Wiart formulait ce noble vœu. Il ne semble pas se réaliser. Depuis cette date, en effet, l'état intellectuel du pays s'est aggravé — encore une désillusion de la grande victoire ! — coïncidant avec une vraie paganisation. La soif des plaisirs bêtes et immondes est plus intense que jamais.

Comment concilier ces appétits avec l'amour et le respect de la Science qui, elle, est idéaliste ? Aussi ne faut-il pas s'étonner de constater chez nous un manque d'atmosphère scientifique, qui se révèle : chez les savants, par le défaut d'émulation; chez le public, par le manque de considération qu'il a pour les choses de la pensée et pour les hommes de science.

Tempora si fuerint nubila, solus eris.
OVIDE.
Les grands hommes se forment où le mérite est le mieux récompensé.
CH. ROLLIN, 1774.

9. En Belgique, les hommes de science sont dédaignés du public, peut-être précisément parce qu'ils sont, la plupart, dans la gêne ou même dans la misère. Mais se ranger du côté des puissants par la fortune et s'éloigner du pauvre cela ne ressemble-t-il pas un peu à de la lâcheté ? On croit honorer beaucoup plus quelqu'un de distingué en l'appelant ancien ministre, sénateur ou député, qu'en lui donnant son titre de docteur ou de professeur.

Chez nous, l'existence du savant s'écoule, modeste et timide, au milieu de l'indifférence générale. Au contraire, ailleurs, en Allemagne par exemple, les hommes de science jouissent dans tous les milieux, de la plus haute considération et sont comblés d'honneurs. Il en résulte que les carrières scientifiques y sont recherchées entre toutes. Le prestige qui entoure le savant suscite des ambitions, d'où une émulation qui aboutit à la constitution d'une élite de travailleurs.

Ici, rien de pareil. Nous admirons le guerrier victorieux qui tombe frappé d'une balle et nous lui élevons, sans lésiner, des monuments. Fort bien. Mais nous méconnaissons les invalides de la Science, plus nombreux qu'on ne croit, et les souffrances sans nombre qui leur sont imposées n'ont pas encore trouvé leur Homère belge. La Science exige, de ses apôtres, des sacrifices inouïs : celui qui a goûté une fois l'irrésistible ivresse des découvertes scientifiques sait que pour ce travail on laisse de côté pour soi et parfois même pour sa famille, toute considération de bien-être, voire de santé, d'autant plus sûrement que le succès est plus grand.

Dans une brochure parue en 1925, M. Lecat s'exprime ainsi : « Les Pouvoirs

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

publics belges ne comprennent pas qu'envers les hommes de science qui consacrent à la recherche de la Vérité tous les instants d'une vie laborieuse, ils ont le devoir impérieux de les honorer et de leur rendre la vie attrayante, ce qui est indispensable à l'épanouissement de leur talent et au plein succès de leurs travaux, dont bénéficiera l'ensemble de la Nation. Les soucis matériels de la vie privée devraient leur être épargnés ».

« Les malheurs, les persécutions, les injustices... l'indifférence du peuple..., l'indigence, l'exil..., voilà ce que je vous annonce. Faut-il que pour cela vous renonciez à éclairer les hommes ? Non, sans doute... Que sont tous vos ennemis auprès de la vérité ? Elle est éternelle, et le reste passe. « La vérité fait votre récompense » ; elle est le soutien de vos travaux... Ne voyez-vous point le rapport qui est entre Dieu et votre âme ? Prenez devant lui cette assurance qui sied si bien à un ami de la vérité. Quoi ! Dieu vous voit, vous entend, vous approuve, et vous seriez malheureux !... Voyez la postérité qui s'avance et qui dit à chacun de vous : « Essuie tes larmes, je viens te rendre justice et finir tes maux... Attends et tu vas vivre, et tu pardonneras à ton siècle ses injustices, aux oppresseurs leur cruauté, à la nature de t'avoir choisi pour instruire et pour éclairer les hommes. »

Si nous devons de la reconnaissance aux êtres privilégiés qui savent d'une main hardie soulever le voile de la vérité, combien n'en devons-nous pas aussi à ceux dont les travaux, moins brillants peut-être, mais non moins utiles, préparent le chemin, aplanissent la voie, et accumulent les matériaux.

Qu'on ne vienne pas parler des « décorations ». Elles sont distribuées, à tort et à travers, sans aucun souci de récompenser le vrai mérite scientifique. Rond-de-cuirisme !

Dans notre pays, quand on admet un mérite scientifique, on le proportionne à l'ancienneté, comme le prestige militaire ! (1)

L'imprimerie est l'artillerie de la pensée.
A. DE RIVAROL.

10. S'étant ému de notre misère intellectuelle, le Cte Eug. de Grunne a publié, dans le *XXe Siècle* (15 nov. 1927), un intéressant article, où il exprime son avis que « la *responsabilité* de la situation réside exclusivement dans l'*ignorance* (2) du public à l'égard de [l'importance des Universités et de la culture générale] ». Soit ! Mais d'où vient « l'ignorance » du public ?

« La Presse a de lourdes responsabilités dans cette lamentable situation. Empoisonnée de politicaille et de mercantilisme, elle obsède ses lecteurs par les querelles intestines les plus médiocres. Comment un pays à qui, chaque jour, une belle pâture est servie, ne ratatinerait-il et ne s'avilirait-il pas ? » Qui s'exprime si adéquatement ? Le « XXe Siècle » lui-même (24 oct. 1927) !

La Presse forme l'opinion : l'imprimerie est l'artillerie de la Pensée. Mais, vraiment, en Belgique, dans l'ensemble, c'est une artillerie légère !

« Il faudrait une Presse d'une haute intellectualité, qui eût le souci de servir sans cesse la cause de l'Intelligence et qui censure et fouette librement les politicailleurs, au lieu d'en être la servante. Et quelle servante !... L'éducation du public sera lente et difficile à faire. Et pendant longtemps encore, nous devrons reconnaître que des pays d'une importance moins grande que la Bel-

(1) Aux yeux du Parlement belge, les intellectuels n'existent pas. Preuve : les lois militaires. « A la guerre, un ingénieur des Mines, soldat de deuxième classe, était sous les ordres d'un de ses porions, sergent-major. Dans les camps de prisonniers, les autorités militaires allemandes ne voulaient pas croire que des ingénieurs, des docteurs en droit ou en médecine ne fussent même pas caporaux. » (L.-C., p. 71).

(2) Pour autant qu'une ignorance puisse être responsable.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

gique — telle la Hollande — nous dépassent de très loin sous ce rapport. » (*Le XXe Siècle*).

De Telegraaf, *De Nieuwe Rotterdamsche Courant*, publient des collaborations internationales, signées de professeurs du monde entier, des plus grands spécialistes. De même des savants viennent dans le *Times*, dans le *Berliner Tageblatt*, par exemple, parler de leurs travaux, en entrant dans les détails. Jamais cela ne se voit en Belgique. Notre presse ne nous sert que des platitudes politiques. M. Lecat a insisté là-dessus dès 1918; mais qu'importe l'opinion de ce pauvre diable (1) ?

Le chauvinisme a fait faire de plus grandes choses que l'amour de la patrie.
J. NORIAC.

11. Par souci de brièveté, nous n'examinerons que deux ou trois des œuvres du chauvinisme belge.

Primo. Finie la guerre, nos institutions, par une germanophobie mal comprise, ont décidé de rompre tous rapports avec l'Allemagne (2) et de ne plus admettre, dans nos bibliothèques, les publications des Puissances centrales (on a même agi auprès des Neutres pour leur faire adopter des mesures semblables !) Un beau matin, nous étant aperçus que nous ne pouvions plus nous passer de ces instruments de travail, nous décidâmes de mettre à jour nos collection de périodiques. Mais l'Allemagne venait de « stabiliser » et nous dûmes payer des marcs-or, alors qu'auparavant nous aurions pu profiter d'un change extrêmement favorable ! Pour sauver la face, officiellement on continuait de « boycotter » la Science allemande, tandis que sous-main, par personne interposée, on achetait, à haut prix, les publications « boches » ! Ce que notre chauvinisme nous a coûté ! Autre chose que les 60,000 francs dont il a été question plus haut (n° 3). Anglais et Français, moins chauvins, eux, mais plus patriotes, ont été mieux avisés ; ils se sont empressés de renouer avec les savants allemands.

Secondo. Notre presse et nos dirigeants laissent délibérément dans l'ombre les progrès extraordinaires de la Science et de la production allemandes, étroitement associées. « Les quotidiens d'information sont pleins d'excitations et d'avertissements au sujet des armements germaniques. Attitude subjective et passionnée, profondément inutile... Mais ils font le silence sur les révolutions industrielles d'Outre-Rhin... La guerre ! Mais l'Allemagne n'en aura plus besoin : son organisation économique lui gagnera des victoires... méritées, car elle travaille : elle travaille à tous les degrés de l'échelle sociale... » (L.-C.).

---

(1) Bien qu'il soit constamment dans la fièvre du surmenage, M. Lecat, dans un geste altruiste et désintéressé, a offert au *XXe Siècle* sa collaboration scientifique gratuite. Ce journal n'a même pas daigné lui répondre. Votre geste, M. Lecat, vous honore. Quant à l'attitude du quotidien, n'en disons rien, le lecteur saura bien la qualifier.

(2) Dans *Relations intellectuelles avec les Centraux* (1921) et dans d'autres écrits, M. Lecat a mis en lumière les méfaits du chauvinisme, cette hideuse caricature du patriotisme. Quelques journaux exceptés, dont *La Libre Belgique*, la presse belge a fait la conspiration du silence au sujet de ce volume et, dans certains milieux universitaires, on en a voulu à mort à M. Lecat — vous lisez bien, lecteur, à mort — de l'avoir écrit. Mais aujourd'hui — le temps répare tout ! — la fièvre obsidionale s'apaise et l'on reconnaît, à peu près unanimement, que l'attitude de M. Lecat a été toute patriotique. Du reste, en dépit de son tempérament bouillant et de sa tendance à la manière forte, M. Lecat n'a jamais été jusqu'à écrire quelque chose ressemblant à ceci : « On nous a fabriqué, après la guerre, un nationalisme d'autant plus risible que toujours nous serons le jouet des grandes Puissances. » (L.-C.).

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

A quoi sert de cacher la vérité ? Nos voisins mènent une véritable guerre scientifique, chaque pays cherchant, noblement, à dépasser ses émules. Et pendant ce temps, l'opium du chauvinisme nous endort !

Tertio. Chauvins, tenez-vous bien !

« Les Universités belges ont fermé leurs portes en 1914 (contrairement à celle de l'Etat, à Lille, située aussi en territoire occupé) et elles n'ont pas rouvert pendant la guerre. L'intention était évidemment louable, mais le résultat est néfaste : on a fait ainsi, croyons-nous, beaucoup plus de tort que de bien à la patrie. On peut librement le penser, mais on ne peut pas le dire : des « libres-penseurs » se sont offusqués de ce que nous osâmes en parler (en 18) !

« En vue de rattraper (?!) les années perdues, un projet ministériel de décembre 1918, vise à « faciliter » les études universitaires; il accorde des faveurs spéciales aux étudiants-soldats. Par ce régime « à la papa » le niveau des études va certainement encore baisser. Et il était déjà si bas ! C'est lamentable ! »

Ainsi s'exprimait M. Lecat, en 1919 (*Pensées*, p. 380).

Le droit à l'ignorance, le projet ministériel l'appelait «mesures réparatrices !» Tout étudiant qui aura été sous les drapeaux « rencontrera de telles conditions de bienveillance, qu'il lui suffira de quelques jours pour se mettre en état de réussir ses examens ». Excellente manière de relever la Belgique !

O fièvre obsidionale, tu fais faire de grandes... bêtises.

Un pontife n'est le plus souvent qu'un imbécile... couronné par ses semblables.
René BENJAMIN.

12. « Pour que l'activité scientifique se développe normalement, la première condition, constate M. Van Zeeland, est d'assurer le *recrutement du personnel scientifique* ». Sans doute l'orateur aura-t-il voulu dire « le meilleur recrutement possible ».

Ici nous touchons une des principales causes du mal.

Ce qui manque, en Belgique, bien plus que l'argent, ce sont les hommes capables, *par leur situation*, de l'utiliser le plus efficacement. Le recrutement n'est pas ce qu'il devrait être.

« La vraie démocratie, a écrit Pasteur, est celle qui permet à chaque individu de donner son maximum d'effort dans le monde ». En Allemagne, M. Le Chatelier le constate, tout tend à tirer de chaque individu un maximum de rendement dans le sens le plus favorable pour la Société. Comme dans d'autres pays, on y recherche, avec le plus grand soin, les meilleurs savants pour leur offrir une chaire universitaire.

Ici, nous vivons trop sous le régime de l'individualisme. Le recrutement du corps professoral se fait, chez nous, en dépit du bon sens, en dépit de la plus élémentaire justice; on ne s'inquiète pas de servir l'intérêt général. Trop souvent les meilleurs savants sont dédaignés (quand ils ne sont pas persécutés, voir p. 34). Trop souvent, le savoir du candidat n'entre guère en ligne de compte, quelquefois même pas du tout (nous le verrons plus loin). Ce que l'on apprécie, ce sont les protections de hauts personnages politiques, de parade et tout étrangers... à la Science ! Trop souvent, les nominations font l'objet de marchandages honteux entre ministres. Qu'un fils de ministre ou de tout autre personnage en vue, décroche un diplôme universitaire, même avec une « satisfaction » (marque des triples croûtes), tout le monde proclamera son mérite. Presque toujours, il se créera une belle situation, plus facilement qu'un fils de « petites-gens », celui-ci l'emportât-il de beaucoup par l'intelligence et la culture. Ce favoritisme inique, est-il dans l'intérêt de la Patrie ?

Mais à quel degré est poussée l'injustice, cela dépasse tout ce qu'on pourrait s'imaginer. C'est monstrueux. Ce qu'on en a accordé de crédit scientifique, ces quatre derniers lustres ! De 1907 à 1927 (en excluant les quatre années de

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

fermeture des Universités), on a vu nommer, dans les Facultés des Sciences et des Sciences appliquées, trente-sept candidats n'ayant pas publié un *iota* (1). Agés de 22 à 25 ans, un bon nombre venaient de sortir de l'Université, avec un seul diplôme, après cinq années d'études ou même seulement quatre! Et la plupart de ces XXXVII sont désespérément insolvables (2). Et les candidats compétents ne manquaient pas!

En dehors des diplômes universitaires, « les travaux personnels sont les seuls titres qui devraient donner accès à une chaire universitaire » opina M. M. Delacre (juillet 1911). En Belgique, cela n'est pas compris; tandis qu'à l'étranger, cela paraît terriblement banal.

Les Universités, dit fort bien L.-C. (p. 102), devraient exiger des candidats de longs travaux de recherches et un minimum de publications théoriques permettant de se rendre compte de l'activité, de l'intelligence, de l'originalité et de la science de leur auteur.

Une fois qu'on est professeur d'Université, il n'y a plus de sanction. On a acquis le droit de ne rien faire pour la Science; on a même le droit de donner en pâture aux étudiants les pires hérésies scientifiques. Plusieurs ne se font pas faute d'en profiter! Beaucoup ne publient jamais le moindre travail! Manière commode de n'écrire jamais de bêtises!

Cependant, donner des cours n'est que la partie extérieure et accessoire de l'enseignement supérieur. Une université est avant tout un foyer de libre recherche et la valeur de l'universitaire se reconnaît à ses travaux et à ses publications. Mais déserter la Science, pour nos professeurs d'Université, est chose courante et jugée licite! (3)

Voici comment M. Lecat s'exprimait, en 1919, dans ses *Pensées* (p. 380) :

« Un ministre ou un conseil d'administration qui nomme dans l'enseignement supérieur un candidat qui n'a pas fait progresser la science, est coupable. Mais souvent on manque de scrupule à ce sujet.

» En général, le professeur universitaire qui se borne à donner ses cours et ne produit aucun travail personnel n'est pas à sa place; s'il avait un peu de pudeur, il démissionnerait. Au besoin, on devrait le révoquer, pour faire place à d'autres, moins paresseux ou plus aptes. En Belgique, on pourrait ainsi constituer un vaste musée tératologique, où les mathématiques, la chimie, la physique et toutes les autres branches seraient dignement représentées. Les étrau-

---

(1) La Belgique est le seul pays où les thèses doctorales sont manuscrites. C'est en vain que L. Henry, l'illustre chimiste, demanda qu'on inscrivît dans la loi de 1890, l'obligation que la thèse fût imprimée! La Chambre ne voulut rien entendre! On objectera que les thèses, ici, ne valent pas l'impression. C'est presque toujours vrai et cela condamne tout notre enseignement supérieur. Nous sommes incapables de faire des « docteurs », au vrai sens du mot, et nous distribuons des titres menteurs. Avec des « protections » de personnalités de parade, il suffit de porter un seul de ces titres pour se voir conférer une chaire universitaire!

(2) Nous sommes prêts à faire connaître les noms de ceux de ces XXXVII astres qui, par souci de dignité, nous le demanderaient. Le lecteur nous excusera de ne pas publier de liste nominative: pas de torpilles ici!

(3) Parfois on choisit, comme professeur d'université, un homme d'affaires, très habile à... s'enrichir. N'envisageant que le côté utilitaire des questions, il est incapable de remplir sa mission universitaire, qui consiste à faire progresser la science et à en inculquer les données théoriques à ses étudiants. Comme il est puissant, on n'a pas de prise sur lui; il est inutile d'essayer de lui donner des avis bienveillants. Plaie de l'enseignement universitaire! Qu'importe? On lui témoigne la plus haute considération: il est riche! Le cas inverse se présente: un professeur de carrière devient, peu à peu, homme d'affaires; il néglige son enseignement, mais il tient à conserver sa chaire... pour pouvoir appliquer le coefficient d'augmentation des honoraires: sa carte de visite porte « Professeur à l'Université »! — Cf. L.-C.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

gers viendraient, nombreux, visiter cet établissement, qui ferait rayonner notre gloire dans tout l'Univers ! »

Mais allez donc, en Belgique, déloger des imbéciles !

En Belgique, dès qu'on tient une place, il n'y a pas d'exemple qu'on la perde pour incapacité.

En 1925, notamment, M. Lecat revint sur la question :

« Ont-ils souci de notre dignité nationale, ces ministres ou autres pontifes qui, par le choix scandaleux de professeurs universitaires inaptes à former une élite, atteignent la Nation dans son patrimoine le plus sacré et provoquent un abaissement de sa culture intellectuelle? Porter atteinte à cette chose si précieuse est un crime... »

« Sera-t-il dit partout, dans le Monde, que la Belgique est terre d'injustice? »

13. Paul Héger n'avait-il pas raison de déplorer (1) que « lorsqu'il s'agit de nommer des professeurs on puisse arguer d'autre chose que de leurs titres scientifiques » (ou de nécessités linguistiques) ?

L'iniquité des nominations de professeurs d'Université, particulièrement de celles faites, peu après l'armistice, dans l'arrière-fièvre obsidionale, a ému quelques personnalités parmi lesquelles feu J. Massart, le grand botaniste qui, à l'Académie royale de Belgique (2), le 8 novembre 1919, fit retentir une vigoureuse protestation contre «quelques-unes des dernières nominations scientifiques en Belgique ». Il y revint le 6 juin 1920. « Par suite de l'arbitraire des nominations en Belgique, dit-il, les jeunes gens hésitent aujourd'hui à aborder des carrières scientifiques ». P. E. Janson s'aperçut aussi du danger, car il déclara, le 8 mars 1921, que : « si le régime se perpétue, la carrière de l'enseignement sera bientôt désertée ».

Ce qui donc nuit au recrutement, c'est la manière dont se font les nominations. Aucun des orateurs, dans la séance académique solennelle, n'y a fait allusion. Sans doute auront-ils préféré, de crainte de froissements, laisser ce coin dans l'ombre ! Et si le distingué Dr Brachet a dit que « nous n'osons plus encourager un jeune homme à s'engager dans la carrière scientifique », il a allégué comme seule raison la question d'argent.

Evincés par des nullités, dont le bagage scientifique est nul, des candidats, qui ont donné des preuves surabondantes d'une vocation scientifique irrésistible, se voient obligés de végéter lamentablement, ne pouvant que fort peu se livrer à leurs recherches. Quel odieux gaspillage d'énergie créatrice ! (cf. p. 19).

D'autres se découragent et abandonnent complètement la Science pour les affaires. Ils sont perdus pour la production ; doublement perdus, constate L.-C. (p. 60), car « du jour où ils ne travaillent plus, ils acquièrent, de par la bêtise humaine, une autorité qui leur permet de rendre des oracles... s'appuyant sur un passé périmé. »

M. Lecat (1925) avait raison :

« On dirait qu'en Belgique on fait tout ce qu'on peut pour que les forces d'invention scientifique soient gaspillées ou perdues pour la collectivité. »

On ne sert nulle part mieux l'humanité que dans son pays.
Ministre P. NOLF, le 16 déc. 1920.

14. Un grand poète — ce doit être Vondel — a exprimé la même idée, en flamand. Cette pensée devient très juste, si l'on y ajoute « toute chose égale d'ailleurs ».

---

(1) Le 6 mai 1919, Héger protesta contre l'ineffable projet de loi, qui fut voté en août de la même année.

(2) En général, pour les nominations universitaires (à l'Etat) l'Académie est consultée par le ministre des Sciences et des Arts. Pas pour les décorations...

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Pour conserver ses enfants, il faut que le pays leur fasse la vie tenable. Or, nous l'avons vu, l'insuffisance des traitements universitaires pour certains, mais bien plus encore l'ostracisme odieux dont sont victimes des savants belges, les pousse à s'exiler. Ainsi la Belgique se vide d'un bon nombre de ses meilleurs sujets. Et elle en a tant besoin!

Dans son discours académique, Van Zeeland a évoqué le cas d'un astronome qui quitta, en 1919, notre observatoire pour entrer à celui de Yerkes, à Chicago, ce qui eut pour effet de quadrupler sa rémunération, même en tenant compte de la puissance d'achat de l'unité de monnaie. Tout le monde aura compris qu'il s'agit de M. Van Biesbroek. On ne peut exiger que chacun ait la même conception du patriotisme et personnellement, nous trouvons que le judicieux M. Van Biesbrock, en préférant l'exil aux douceurs (!) de la patrie, a eu parfaitement raison; pas tant pour la question d'argent en elle-même, que parce que son exil lui a permis de mieux servir la Science.

« Deux docteurs en Sciences chimiques étant revenus en Belgique des Etats-Unis, après y avoir fait des travaux originaux, sur les carburants des moteurs à explosion, notamment, n'ont pas trouvé de situation correspondant à leur mérite et sont retournés aux Etats-Unis avec les plus brillants engagements. Voilà donc deux excellents éléments perdus pour notre industrie chimique et qui iront enrichir l'industrie américaine des connaissances que nos patrons belges n'auront pas eu la clairvoyance de rémunérer. » (L.-C., p. 59.)

De même, le très érudit M. G. Sarton a bien fait d'aller demander aux Etats-Unis une justice qu'on lui a refusée en Belgique et qu'il a parfaitement reçue là-bas.

Mais l'effet mérité, nous le répétons, c'est que l'anémie intellectuelle de la Belgique ne fait que s'aggraver.

* * *

Même dans les situations les plus terribles, il n'est pas permis de désespérer.

Le succès que rencontre le « Fonds National de la Recherche scientifique » peut être considéré comme un heureux symptôme. L'initiative royale aurait remué et ému notre opinion publique.

Ce n'est pas être trop optimiste que de fonder sur ce mouvement l'espoir d'une guérison — mais probablement partielle et lente — de notre incompréhension et de notre indifférence à l'égard de l'effort scientifique. Incontestablement le signal du Roi a bien déclanché le mouvement. Qu'il continue maintenant et dans une bonne direction.

Ayant recueilli des fonds, il faudra les utiliser avec justice et le plus efficacement, c'est-à-dire de manière à maximer le rendement: problème difficile et délicat!

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Un Cas Typique [1]

Une injustice qu'on voit et qu'on tait, on la commet soi-même.

ROUSSEAU.

Nous avons vu que M. P. Van Zeeland — dont le nom est venu déjà souvent sous notre plume — a signalé, le 26 nov. 1927, divers « cas » à l'appui de son exposé.

« Au cours d'une campagne d'intérêt général », il n'eût pas été possible « d'évoquer certains cas particuliers », tels que celui de M. Sarton. Encore bien moins, c'est évident, l'histoire, singulière au point d'être invraisemblable, de ce M. Lecat, lui aussi déjà souvent cité (2).

L'exposé de quelques-unes des injustices dont notre compatriote a été et continue d'être la victime, eût pu soulever des sentiments tumultueux, déplacés dans l'atmosphère solennelle et sereine de la séance académique. Il valait beaucoup mieux, n'est-ce pas ? cacher soigneusement cette affaire.

Au reste, il est fâcheux — non pas (cela va sans dire) pour ce courtois M. Van Zeeland, de si haute distinction intellectuelle, mais, collectivement, pour tant de personnes et pour presque toute la Presse, qui, en Belgique, complaisamment, font la conspiration du silence — il est fâcheux, disons-nous, que cet enfant terrible de Jean-Jacques ait émis la pensée importune « qu'une injustice qu'on voit et qu'on tait, on la commet soi-même ».

***

C'est en 1909 — il y a donc dix-huit ans — que M. Lecat est sorti de l'Université, docteur en sciences naturelles, ingénieur civil des Mines, docteur en sciences physiques et mathématiques (p. g. d). Après si longtemps, sa situation n'est pas encore assurée.

Nanti de ses diplômes d'ingénieur des Mines et de docteur en sciences chimiques, M. Lecat, dès la fin de ses études eût eu, s'il l'avait désiré, grande facilité pour obtenir, dans l'Industrie, une situation incomparablement plus rémunératrice que celle même du professorat universitaire. Mais retenu par une irrésistible vocation pour la science pure, il n'a pu se décider à entrer dans la voie des applications et il a préféré jusqu'ici se contenter des ressources aléatoires et hélas ! presque toujours insuffisantes — surtout depuis que la vie est devenue si coûteuse — que lui procure son enseignement « libre ».

---

(1) Le lecteur est prié, avec la plus vive instance, de considérer que l'exposé qui suit n'a nullement pour but d'attaquer ni même de frôler qui que ce soit, mais simplement de décrire une situation. Il serait odieux qu'il ne fût pas permis de prendre la défense de l'opprimé.

(2) « Nous avons entendu des histoires extraordinaires, que nous savons vraies. Mais... nous ne voulons pas faire de personnalités. » (L.-C., p. 56.)

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Après une jeunesse que son œuvre strictement scientifique, à elle seule, permet de qualifier de laborieuse (1), il se trouve dans un état qui ressemble singulièrement à la gêne. Or il est marié, père de quatre fils, et c'est bien d'allocations familiales qu'il est question, pour lui, lorsque, de plus en plus, les charges s'alourdissent! Les Pouvoirs publics sauront, quand l'heure sera là, exiger les fils pour le service militaire; mais, auparavant, ils ne se soucient pas de savoir s'il est possible de les élever jusqu'à cet âge.

On déplore que, faute de ressources, les Universités soient souvent contraintes de confier au même titulaire la charge écrasante de trois ou quatre cours! Chose regrettable, en effet, car elle empêche ces professeurs de « concentrer sur leurs recherches tout l'effort de leur pensée ». Mais que dire alors, dans le cas qui nous occupe! M. Lecat se voit obligé de donner des répétitions, en général, sur trente-deux cours universitaires. Que lui reste-t-il de temps pour se consacrer aux travaux personnels? Une tête encombrée par une matière si vaste et si hétéroclite a-t-elle encore beaucoup de place pour ses propres idées? Enfin l'esprit jouit-il de toute la tranquillité nécessaire aux recherches quand on se trouve à la merci du lendemain et quand pèse la terrible menace de voir, en cas de décès ou seulement de maladie du chef de famille, les enfants — ces chers petits si innocents — s'étioler, voire mourir de faim!

Qu'on ne vienne pas dire que ces choses doivent rester dans l'ombre, par souci de dignité: si honte il y a, elle ne flétrit que les responsables des iniquités dont M. Lecat est la victime. « Tu supportes des injustices, dit Pythagore; console-toi: le vrai malheur est d'en commettre ».

***

Aucun ministre ne l'a trouvé digne d'être investi d'une chaire universitaire; cela semble résulter de ce qu'aucun d'eux n'a encore fait appel à ses services (2)! Il est vrai qu'en 1920, un ministre des Sciences et des Arts (M. Destrée) l'aurait nommé s'il n'avait été induit en erreur par une Faculté des Sciences. Qu'il y ait eu tromperie délibérée, la preuve en a été faite, d'une manière éclatante, devant la Chambre des Représentants, en 1925 (3).

Parmi les recommandations qui furent produites en 1920, il suffira d'en signaler deux: celle [14] (4) de feu Neuberg, qui avait observé en M. Lecat « un grand esprit d'initiative et une vaste érudition qui le recommandent pour des fonctions dans l'Enseignement supérieur »; et celle de M. Ch. de la Vallée Poussin, l'illustre savant [10]: « Parmi tous les mathématiciens belges qui ne sont pas encore attachés à l'Enseignement supérieur, aucun ne peut faire valoir de titres scientifiques comparables aux vôtres ».

Mais la majorité de la Faculté ne prétendit pas qu'il fût question de ces titres du candidat!

Le ministre nomma un savant... de bagage scientifique nul.

Les hommes deScience sont rares chez nous, soupirent M. Brachet et d'autres et le pays en a tant besoin! Pourquoi alors les Pouvoirs publics ne s'attachent-

---

(1) M. Lecat, nous pouvons le dire, a toujours dédaigné les divertissements habituels de la jeunesse et détesté toutes les frivolités genre « thé-dansant » auxquelles le monde, surtout le « grand monde », attache tant d'importance (*majorum nugae negotia vocantur!*). Seule distraction: la promenade, le plus souvent solitaire, parce que plus favorable à la méditation. Mais il s'est trouvé des goujats, dignes des pires fripouilles de la Rome impériale, pour le calomnier, naturellement dans l'ombre (de manière à s'assurer l'impunité).

(2) Le ministre C. Huysmans doit être mis hors cause, vu qu'en 1926 il aurait conféré une chaire universitaire à M. Lecat, si celui-ci avait connu la langue néerlandaise suffisamment pour pouvoir enseigner à l'Université flamande.

(3) Voir p. 28 le document révélateur.

(4) Les nombres placés entre crochets renvoient aux attestations publiées p. 35 et suivantes.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

ils pas à obtenir les services de tous, sans en négliger ? Et pourquoi le recrutement se fait-il dans des conditions si détestables [cf. le n° 12] ? N'est-il pas évident qu'en ne tirant pas le meilleur parti de M. Lecat, les autorités responsables ont manqué au plus élémentaire devoir vis-à-vis de la patrie et de la Société ? Cela est d'autant plus vrai que, comme l'atteste le mathématicien H. Weyl [24 trad.], « c'est un cas excessivement rare qu'un homme soit productif dans deux domaines aussi éloignés que les mathématiques et la chimie physique ». — « M. Lecat, écrit M. S. Dickstein, [44ª, trad.], réunit dans sa personne les dons de pénétration, tant dans le domaine abstrait des mathématiques (théorie des déterminants, calcul des variations...) que dans les sciences physico-chimiques... » D'autres savants se sont exprimés dans le même sens (voir, p. ex. [9]). Or, la grande importance de cette remarque découle de ce que « c'est par des rapprochements inattendus entre ses diverses parties que les progrès de la Science peuvent se faire ». (H. Poincaré.) On peut ajouter que l'intellectualisme s'accommode mieux d'une culture générale que d'une spécialisation rigoureuse. (L.-C.). — M. Lecat, si l'on peut dire, est spécialisé dans une foule de domaines !

Le chev. Lagasse de Locht, dont l'avis, à lui seul, est péremptoire, s'exprime ainsi [2] à M. Lecat : « Certainement, vous feriez honneur, par vos écrits, par vos travaux mathématiques, par votre réputation à l'étranger et par la netteté de vos exposés, à la chaire d'université qui vous serait conférée » (1).

L'étranger s'étonne et s'indigne. « J'ai été très peiné d'apprendre l'acte d'injustice qui a été commis envers vous », écrit M. R. Garnier, de Paris, à M. Lecat, qu'il autorise à utiliser cette attestation [6]. M. John D. Barter, de Californie, « regrette que les universités belges n'aient pas su récompenser un talent si exceptionnel » [8]. Et M. George D. Birkhoff, de Cambridge, E.-U., écrit [7ª, trad.] : « Etant donnée votre œuvre scientifique, il y aurait une responsabilité morale à ce que se prolonge votre situation actuelle... Il paraît évident que des machinations auront été pratiquées par ceux qui détiennent l'autorité » C'est bien cela : sourdes menées, travail de taupe !

En Belgique, une injustice en provoque toute une série d'autres. Et si M. Lecat est tenu à l'écart des Universités, il l'est aussi des « Conseils de Recherche », ces compagnies savantes pour lesquelles on ne trouve cependant pas suffisamment de compétences mathématiciennes, ni physiciennes, ni chimistes. Ecarté aussi, « a priori », secrètement toujours, mais non moins systématiquement de tous les prix alloués (par voie de concours) pour les recherches scientifiques. D'autres que lui seraient découragés de se voir traiter ainsi

* * *

Pour la publication de ses nombreux ouvrages (une bonne quinzaine) (2), M. Lecat n'a jamais reçu le moindre secours. Or, il faut savoir que, pour la plupart, la composition est extraordinairement difficile et partant onéreuse ; que, très spécialisés, ils ne s'adressent qu'à un petit nombre de savants (quelques-uns dans chaque pays civilisé) et que la vente est donc nécessairement restreinte. Cela est d'autant plus vrai que, l'auteur ne pouvant se prévaloir de ronflants titres officiels, le public a des idées préconçues défavorables. En dépit du succès relatif très évident, le bénéfice — pour un labeur despotique qui courbe les épaules — est souvent minime (3).

(1) Voir aussi les attestations [3, 9, 19, 36, 66].

(2) Nous ne parlons pas ici de ses trois cent quarante mémoires, notes et articles, ni des milliers de recensions d'ouvrages et de mémoires sur les différentes branches des mathématiques, de la physique et de la chimie.

(3) Suivant L.-C. (p. 96), « un savant ne peut, en Belgique, gagner quoi que ce soit en publiant ses travaux ». Le succès de vente des ouvrages de M. Lecat semble prouver que cela est inexact. Car, bien certainement, le bénéfice qu'il réalise ne serait pas minime s'il pouvait se prévaloir du professorat universitaire.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Or, il y a, en Belgique, plusieurs Fondations qui octroient généreusement des subsides pour la publication d'ouvrages, en particulier bibliographiques (1).

Que faut-il penser de ceux de M. Lecat ?

M. De Jans, professeur à l'Université de Gand, s'exprime ainsi [44, trad.] : « La rédaction d'une bibliographie, on peut le dire sans exagération, est un travail philanthropique, pour lequel l'auteur offre son temps et sa peine, en vue d'épargner ce temps et cette peine à ses confrères ; nous devons donc être reconnaissants à M. Lecat qu'il ait beaucoup moins travaillé pour lui-même que pour nous tous. » M. L. Lichtenstein, l'éminent professeur de l'Université de Leipzig [23, trad.] écrit : « J'ai étudié avec beaucoup d'intérêt, et avec plus d'admiration encore, vos nombreux travaux mathématico-bibliographiques. Je ne sais ce qu'il faut le plus y admirer : compétence ou incomparable zèle et esprit de sacrifice pour la cause sacrée de notre science. » Dès 1920, le R. P. Bosmans [27] considérait M. Lecat comme un « bibliographe qui a fait ses preuves » et en 1924 [43] il écrit que ses bibliographies déjà nombreuses, fruit de recherches immenses, sont des travaux de haute valeur, dont aucun mathématicien ne contestera l'utilité ni le mérite. Elles sont d'une richesse et d'une exactitude très grandes ». M. P. Appell, de l'Institut, dès 1920, attesta [12] que « les diverses bibliographies de M. Lecat... indiquent un esprit critique et une connaissance approfondie des mathématiques ». M. S. Dickstein publie [44a, trad.] ce jugement : « Parmi les érudits du domaine de la bibliographie mathématique, M. M. Lecat, le savant belge bien connu, occupe une des places prépondérantes dans ces dix dernières années... Rare érudition, conscience extraordinaire... haute culture générale. Enfin, citons M. Fr. Tricomi, de l'Université de Turin [22, trad.] : « Vos bibliographies vous assurent un titre impérieux à la reconnaissance du monde mathématique tout entier ». — Voir encore les attestations [16, 18 à 21, 24, 39 à 42, 45 à 55, 57].

Nous ajouterons que la « Bibliographie de la Relativité » [cf. 20, 21, 45 à 54] — gros volume rédigé en collaboration avec Mme M. Lecat — a obtenu le plus grand succès, dès sa parution, en 1924. Il répondait, du reste, à un besoin pressant et si bien reconnu, que de prestigieux organismes officiels avaient — M. Lecat l'a appris quand son volume allait paraître — commencé à organiser les services pour l'élaboration de cette bibliographie. De plantureux subsides allaient être alloués aux collaborateurs. M. Lecat, lui, n'a rien reçu : « il est pauvre » !

> *« Il est regrettable de voir les secours officiels passer à côté d'un si beau et si utile travailleur. »*
> R.P. Lucas, S.J. *(Revue Bibliogr.*, 5 (1924), pp. 377-8.)

De même, pour ses recherches, qu'elles soient mathématiques, physiques ou chimiques, jamais la moindre subvention ! Cependant, nous le répétons, les Fondations, surtout depuis la guerre, ne manquent pas. Sans doute ne sont-elles pas « renseignées sur les besoins et les ressources de chacun de nos rares hommes de sciences » ? On ne voit pas d'autre explication. Des subsides, de « larges » subsides (ils l'avouent dans leurs écrits) sont généreusement dis-

---

(1) Ainsi, la « Fédération Belge des Sociétés savantes » a reçu un subside de quinze mille francs pour la publication du « Répertoire des périodiques scientifiques existant dans les bibliothèques belges » (1927). Faut-il le dire ? nous applaudissons à ce geste, car ce volume — bien que contenant sept cents lacunes pour l'Observatoire à lui seul — est utile. M. Lecat en avait tellement bien senti la nécessité que, pour son usage personnel, il avait dressé, avec le plus grand soin et au prix d'un labeur immense, un tel catalogue, très complet, pour les sciences mathématiques pures et appliquées.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

tribués à des professeurs d'Université qui — leur train de vie d'un luxe manifeste le prouve — jouissent de revenus opulents. « Suivant que vous serez puissants ou misérables... »

Les recherches physico-chimiques que M. Lecat a entreprises depuis 1908, et qu'il continue encore aujourd'hui, — dans les conditions pénibles et navrantes décrites plus haut —, nécessitent des dépenses considérables d'appareils et surtout de produits. Etant donné la misère de ses ressources, il se voit obligé de travailler sur des quantités de substances beaucoup trop petites, ce qui, à chaque instant, risque de compromettre l'exactitude de ses résultats et, de plus, allonge fastidieusement ses travaux, en l'obligeant à passer, presque tous les jours, de longues heures pour tâcher de récupérer (pas toujours efficacement) des produits, de manière à les faire servir le plus de fois possible. Il se donne ainsi un mal inouï, pour n'obtenir que des substances de pureté fort douteuse, ce qui, étant donnée la nature de ses recherches, doit fatalement être préjudiciable. De même, les thermomètres à bon marché qu'il utilise à tout instant et qui sont pour lui l'instrument « essentiel », sont médiocres, pour ne pas dire plus! Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans des détails à ce sujet. Mais nous concluons: lamentable gaspillage de temps.

Les recherches physico-chimiques de M. Lecat ne méritent-elles donc pas qu'on s'y intéresse? M. Senderens, membre de l'Institut, témoigne [64] sa « très grande estime pour ces remarquables recherches d'azéotropisme » et feu le grand industriel C. von Rechenberg écrit [62, trad.] que « la Science est redevable à M. Lecat d'un ensemble d'observations, riche et plein de valeur ». M Ch. Marie, de la Sorbonne, dès 1918, formula ce jugement [55] : « On peut imaginer quel travail de laboratoire considérable représente une telle recherche ». A propos d'un volume sur la matière, paru en 1918, A. B. Lamb s'exprime ainsi [59, trad.] : « Cet admirable livre est le premier d'un ouvrage en deux volumes, qui sûrement sera considéré comme un classique dans ce domaine. » M. H. Le Châtelier, l'un des créateurs de la physico-chimie, a écrit ces lignes [60] : « M. M. Lecat... a abordé un domaine de la chimie encore peu exploré et a réussi à réunir des faits nouveaux et nombreux qui semblent devoir être très utiles pour le développement des théories de la chimie physique. » M. Ch. Mariller, l'industriel et auteur bien connu, atteste que [66; cf. 65a] « M. Lecat a, par ses travaux, apporté une contribution considérable à l'industrie de la distillation... Il a contribué à la solution heureuse du problème du carburant national et à la récupération des sous-produits de la carbonisation ». D'autres auteurs encore soulignent la grande importance théorique et pratique du phénomène étudié par M. Lecat. Au surplus, comme le constate M. Barbaudy [55a], « toute la littérature technique consacrée à la distillation », presque tous les traités de chimie pure ou industrielle, aujourd'hui, s'en occupent. Et bien des industriels ont, grâce à M. Lecat, accru leur fortune. Lui, pour faire ces recherches, s'est ruiné (1) et il a souffert, par intoxication, d'un empoisonnement du sang. « Il n'en a eu nulle récompense » [66]. Erreur, M. Mariller, erreur. Car, à la suite d'une séance de la Faculté de Gand, en février 1920, « le garde-champêtre de sa commune lui a fait l'honneur de demander « dans quel laboratoire il a exécuté ses travaux »!!! Rien de plus, rien de moins. (Cf. p. 32, cinquième crime.)

---

(1) Qu'on nous permette de faire ici un rapprochement. L'invention de l'hélice sous-marine, due à Sauvage (1785-1857), a produit une révolution dans l'usage de la vapeur comme force motrice des navires. L'appareil fut incompris en France. Mais les Américains s'en emparèrent et l'hélice fut alors aussitôt adoptée par les Français. Une foule d'exploiteurs s'enrichirent, tandis que Sauvage, qui avait travaillé dix ans, avait consacré toutes ses ressources, se vit arrêter pour dettes et jeter en prison. Libéré, il aperçut dans le port un navire américain à hélice. Il devint fou à l'instant même. Son fils employa toute sa vie à payer les dettes contractées par le père pour le triomphe de son idée.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Ceux qui constatent les résultats acquis, ignorent ce qu'il a pu en coûter d'efforts et de ténacité à leur auteur! Il a laissé de côté toute considération de bien-être et de santé. Et cependant depuis ses études universitaires, il a souffert, à peu près sans discontinuer et pendant dix-neuf années, de vertiges angoissants et d'agoraphobie. Nous l'avons vu, grippé, pâle, toussant à faire pitié, après toute une nuit de travail, se rendre, le cœur alerte, par un brouillard glacé, au laboratoire, cave humide et froide où s'échappent les odeurs des latrines! Là, avec une tranquille sérénité, il n'hésitait pas à risquer d'aggraver son mal, « puisqu'il le fallait! », en distillant des produits extrêmement délétères, tels que sulfures d'alkyles, bromures de benzyle et cette chloropicrine dont l'odeur sert à tuer les rats... Vaincu par son idolâtrie de la Science, dira-t-on [cf. 4, 5]. La vérité? c'est que cet amour « tyrannique » est le triomphe de l'esprit sur la matière.

***

La situation pénible dans laquelle se débat M. Lecat l'empêche de publier certains ouvrages qui, depuis des années, attendent l'impression. Nous n'en citerons que trois ou quatre.

D'abord, un travail de neuf cents pages, sur les « Séries Trigonométriques », travail qui aurait paru [cf. 7, 20, 37] dans l'« Encyclopédie des Sciences mathématiques » si celle-ci, parce que internationale, n'avait été tuée par la guerre [cf. 22-24, 42]. On comprend que M. Lecat ne puisse assumer les frais d'impression d'un ouvrage de cette envergure.

Il y a aussi un volume de « compléments » au tome Ier de l'Encyclopédie. Composé en 1914, il était sur le point d'être tiré, lorsque, à cause des événements, l'entreprise échoua au port. Encore un grand travail exécuté en pure perte!

Mais ce n'est pas l'impécuniosité de M. Lecat seulement qui empêche la publication de ses ouvrages; c'est aussi celle de l'Etat! [cf. n° 3]. En effet, en 1920, « à la demande de la Commission administrative, la Classe [des Sciences] décide que les Mémoires couronnés de M. Lecat ne seront pas imprimés aux frais de l'Académie » (1).

Il y avait d'abord un volumineux mémoire sur « le calcul des variations depuis 1850 », que l'Académie, en 1912, — deux ans avant la guerre — couronna et dont elle décida (à l'unanimité) l'insertion dans ses recueils [cf. 38].

Il y avait aussi un petit mémoire « Sur la multiplication des déterminants à plusieurs dimensions ». C'est aussi en 1912 (deux ans avant la guerre) que l'Académie décida son impression (2). Pour être bref, ce travail n'avait pas moins d'importance que le précédent, bien au contraire. Le fait qu'il est resté inédit a enlevé, en 1918, à M. Lecat et à notre pays, la priorité au sujet d'un résultat fondamental dans la théorie des déterminants supérieurs. N'est-il pas navrant pour la Science belge que, faute d'un billet de mille francs, notre Académie ait dû laisser enlever la priorité à un auteur dont elle a couronné les travaux, priorité qu'il aurait détenue si l'Académie avait pu imprimer le mémoire en question dans le délai de six ans!

Aujourd'hui, la publication de ces mémoires couronnés n'aurait plus guère d'intérêt. Mieux vaut les laisser inédits. Mais on peut se demander si M. Lecat, en bonne justice, ne mériterait pas une réparation, au moins morale, pour le

---

(1) *Bulletin Cl. Sciences*, 1920, fasc. 4-5, p. 192 (séance du 4 mai).

(2) Nous avons sous les yeux une lettre adressée à M. Lecat, le 18 déc. 1912; on y lit notamment: « Conformément à ses conclusions, votre communication « Sur la multiplication des déterminants à plusieurs dimensions » sera publiée dans les mémoires in-4° ». — Cf. le *Bull Cl. Sc.* 1912.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

préjudice grave — ne fût-il que scientifique — qu'il a subi... comme récompense d'un formidable labeur désintéressé.

***

Enfin, c'est en portefeuille qu'attend, inutile, son « Traité des Déterminants supérieurs », qui doit comporter trois gros volumes in-4° [cf. 35]. Ici, il n'est pas trop tard, mais il est plus que temps de l'imprimer. Faut-il que ce travail soit posthume ? M. Lecat le craint...

Produit de vingt-cinq années de labeur — M. Lecat l'a commencé étant en rhétorique, en 1901 — il coordonne les résultats exposés en plus de deux cents mémoires et notes.

Cette œuvre doit avoir quelque importance. En effet, dès 1913, feu P. Mansion avait écrit [29] : « ... M. Lecat, qui s'est fait une spécialité dans cette algèbre extraordinairement abstraite, corrige, complète et étend tous les travaux de ses devanciers sur la matière ». En 1920, M. Ch. de la Vallée Poussin [10] avait attesté : « Vos recherches sur la théorie des déterminants sont la preuve d'aptitudes mathématiques très exceptionnelles et d'une véritable originalité. » M. le prof. Tonelli [19], le mathématicien de Bologne universellement réputé : « Vos recherches sur les déterminants supérieurs sont de tout premier ordre ». Quant au Danois M. N. E. Nörlund, de l'Institut, il s'exprime ainsi [16] : « Le sujet est difficile ; mais M. Lecat a réussi à surmonter un grand nombre de difficultés et ses ouvrages sont d'une utilité considérable ». Enfin, M. A. Buhl, le distingué mathématicien français, a publié ceci [31, cf. 30] : « Le prodigieux travail de M. Lecat sur les déterminants à n dimensions est universellement connu. » [cf. 3, 7a, 24, 36].

En ce qui concerne les applications de cette théorie, M. S. Dickstein, le mathématicien polonais, s'exprime de cette façon : « Vos intéressantes recherches personnelles sur les déterminants supérieurs... pourraient trouver leur application dans les parties mathématiques des théories physiques modernes ». M. G. Vivanti [29a] écrit spontanément : « J'admire sincèrement votre prodigieuse activité qui vous permet de vous occuper avec tant de succès d'un sujet aussi difficile que riche en résultats et en applications ». M. le prof. F. H. Hitchcock confirme et précise [33, trad.] : « Vous êtes le leader reconnu dans le domaine des déterminants de classe supérieure, domaine d'une importance croissante et qui est fondamental dans les problèmes qui surgissent journellement dans l'algèbre du calcul tensoriel et de la physique moderne » [cf. 32].

De ces jugements, ne peut-on conclure qu'il est regrettable de laisser dormir, en manuscrit, parfaitement inutile, le « Traité » en question ? Un résumé, très bref, a toutefois pu paraître, cette année même, sous le titre de « Coup d'œil sur la Théorie des déterminants supérieurs ». Ce petit volume (200 pages) ne doit pas être si mauvais, puisqu'il a été présenté, avec un rapport favorable, à l'Académie des Sciences de Paris, par un membre illustre, M. M. d'Ocagne. — « Cet ouvrage, a écrit M. H. de Varigny [35a], est une quintessence de travaux sur les déterminants à n dimensions, qui ont fait connaître et apprécier l'auteur du monde entier des mathématiciens » Cf. [35b].

***

On a porté à M. Lecat un grave préjudice, non seulement en le mettant dans les conditions les plus désastreuses pour l'exercice de sa vocation, mais encore en entravant la publication et la diffusion de ses travaux, de ses résultats, de ses théories.

D'abord, « d'une manière directe ». Une très haute personnalité scientifique belge s'est abaissée jusqu'à cuisiner un libraire parisien pour qu'il rompe — ce qu'il a fait ! — un contrat (déjà signé), par lequel il s'engageait à éditer l'un des ouvrages de M. Lecat Il s'agit des *Pensées sur la Science* (1919), « dictionnaire complet des idées » [68] ; « ouvrage de lecture vraiment

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

attrayante », suivant M. R. Boutaric [74] ; « œuvre éminemment utile », suivant M. P. Goemaere [73] ; « mine précieuse », suivant M. Ch. Richet [69], de l'Institut et de l'Académie de médecine. H. de Varigny atteste [72] que « ce trésor de pensées est plein d'intérêt » et M. W. Kilian [70], membre de l'Institut, a fait connaître, le 25 oct. 1919, à M. Lecat, son idée que « ce recueil peut être si bienfaisant et si réconfortant dans l'actuel désarroi intellectuel et moral ». Et c'est cet ouvrage, qu'un professeur de l'Université de Gand a jugé mauvais au point de faire rompre un contrat pour en empêcher la vente et la diffusion ! (o)

Mais la publication et la diffusion des travaux de M. Lecat a aussi été entravée d'une manière qui, pour être « indirecte », n'en est pas moins grave. Toutes choses égales d'ailleurs, en effet, le public fera toujours beaucoup moins de cas d'ouvrages, ou même de mémoires, articles, etc., si l'auteur ne peut se prévaloir de plus ou moins ronflants titres officiels, peu importe qu'ils soient mérités ou non (1).

Il y a plus. Beaucoup de professeurs introduiraient dans leur enseignement les déterminants supérieurs s'ils ne considéraient comme une iniquité (2) qu'eux enseignent une théorie à l'édification de laquelle ils n'ont pas collaboré, ou très peu, alors que celui qui l'a érigée en corps de doctrine est condamné à se taire« C'est ce qu'a fort bien exprimé [36 trad.] M. le prof. De Jans, l'éminent professeur de l'Université de Gand : « Il nous tient à cœur de dire ici combien nous trouvons lamentable que l'occasion ne lui a pas été donnée de former des disciples pour collaborer avec lui au progrès de la théorie des déterminants supérieurs. Espérons qu'il puisse n'être pas trop tard ! » On comprend la haute portée de cette remarque si l'on se rend compte que nulle carrière ne se prête plus aux spéculations scientifiques que celle de professeur dans un établissement où peut se dispenser un enseignement de première main, reposant essentiellement sur la recherche, et soumis au seul contrôle des auditeurs, comme c'est à peu près le cas aux doctorats en Sciences.

En résumé donc, pour la théorie des déterminants supérieurs, la diffusion des travaux de M. Lecat, par l'écrit est entravée et par la parole empêchée, ce qui, incontestablement, constitue un frein des plus efficace au développement de ce chapitre de la haute algèbre et atteint celui qui l'a édifié, en ce qui lui tient le plus à cœur.

Quant aux théories physico-chimiques de M. Lecat, théories dont il a été question plus haut, elles sont enseignées dans de nombreuses universités. Mais leur auteur, écarté délibérément de l'Enseignement supérieur, est, pour ceci encore, réduit au silence ! (3)

(o) Voir des détails à ce sujet p. 31 (troisième crime).

(1) Qu'un cours imprimé de professeur soit bon, médiocre ou détestable, il se vend toujours bien ; la qualité n'a aucune importance. Il y a, par exemple, en Belgique, à l'usage des étudiants universitaires, certain cours élémentaire de physique expérimentale, qui a eu cinq éditions, tout en étant « détestable » — le mot n'est pas trop fort — étant parsemé d'erreurs grossières.

(2) Cela s'est déjà fait cependant, dans certaines universités. Ainsi la Belgique, par sa faute, a, une fois de plus, perdu la priorité. Est-ce « patriotique » ?

(3) Le 20 octobre 1927, le Comité national de Chimie a consulté les laboratoires universitaires pour s'informer des travaux qu'on y fait ou y fera. Le résumé des réponses a paru dans *Le Peuple*, n° du 4 janvier 1928 (p. 2, col. 4) On y lit : « ...IV. Université de Bruxelles... 2. Laboratoire de chimie pharmaceutique organique (Dir. Wuyts) : Dérivés sulfurés, azéotropisme. » — La portée de l'azéotropisme est donc telle qu'il constitue l'un des deux principaux objets des recherches effectuées dans un laboratoire de chimie *pharmaceutique* ! Il y a lieu de féliciter vivement le directeur de s'être rendu compte de cette importance. — Il convient toutefois de mettre les choses au point. En Belgique, M Lecat est le premier à s'être occupé du phénomène, auquel il a donné le nom

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

La conspiration du silence n'est qu'un demi-mal, qui ne devait pas suffire. On a forgé sur M. Lecat d'odieuses *calomnies* et certains, qui n'auraient peut-être pas voulu les émettre, les ont colportées, sans aucun scrupule. Calomnies, non seulement dans des séances de Facultés, chez des éditeurs belges et parisiens, mais même dans des Académies étrangères, ce qui a eu pour effet satanique de faire évincer sa candidature à des chaires sur le point de lui être conférées, dans des Universités étrangères. Cf. [18]. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails à ce sujet. Mais, nous le demandons, quel moyen le candidat a-t-il pour se défendre contre ces sourdes menées ? Le pot de terre contre le pot de fer !

---

d'azéotropisme. Une de ses thèses doctorales (Sciences chimiques, Bruxelles, 1908) était consacrée à ce sujet ; thèse supplémentaire, facultative, due à son initiative, et dans l'élaboration de laquelle le professeur n'est pas intervenu. Les résultats obtenus attirèrent vivement l'attention de l'Université et, depuis ce moment, un grand nombre de travaux, tant de professeurs que d'élèves, appliquent le phénomène. A dater de la guerre, presque toutes les thèses faites sous la direction de M. Wuyts traitent de ce sujet. — Personne ne contestera que, bien que M. Lecat travaille seul, sans l'aide d'élèves, et qu'il soit absorbé par tant de besognes les plus diverses, il n'ait, à lui seul, fait, pour l'étude de l'azéotropisme, beaucoup plus que tous les autres chercheurs ensemble. « Vous êtes l'homme de l'azéotropisme », déclare M. Mariller [65a] ; mais, pourrait-on ajouter, vous être réduit au silence. A d'autres d'enseigner !

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Que se passa-t-il à Gand ?

Un Document Révélateur !

Le rempart le plus fort de toute autorité, c'est la justice.
Une arme plus terrible que la calomnie, c'est la vérité.

Extrait des « Annales Parlementaires » de la Chambre des Représentants de Belgique, séance du mardi 1er décembre 1925 (pp. 58, 65) :

Interpellation de MM. Desaegher et Hymans
à M. le Ministre des Sciences et des Arts,
sur les nominations dans le personnel enseignant à l'Université de Gand (1)

M. HUYSMANS, *Ministre des Sciences et des Arts.* — ... Pour apprécier la mentalité des facultés qu'on m'oppose, il importe de citer des textes précis . les compte-rendus des séances des facultés elles-mêmes. Les facultés déclarent qu'il ne faut pas invoquer les titres des candidats. Incroyable, n'est-ce pas ? Oyez cependant. La séance date du 26 mars 1920... Voici ce que je lis (faculté des sciences, séance du 26 mars 1920) :

« Après un échange de vues, la faculté décide, à l'unanimité moins une voix et deux abstentions, ce qui suit :

» 1° Aucun nom ne figurera ni au bas du rapport, ni au bas de la note de la minorité;

» 2° Le doyen transmettra au recteur le rapport de la faculté, la note de la minorité, ainsi qu'une lettre dans laquelle il indiquera que le rapport a été voté par dix membres, que la minorité comprend sept membres et que trois membres se sont abstenus pour les raisons qu'il mentionnera;

» 3° Le rapport et la note de la minorité figureront au procès-verbal, mais sans mentionner les noms, ni des membres de la majorité, ni de ceux des autres membres présents.

» Un membre de la minorité donne lecture de la note de la minorité, qui donne lieu à une vive discussion.

» *Un membre de la majorité proteste contre le fait que la minorité parle des titres scientifiques de M. Lecat, ALORS QU'IL N'EN EST PAS QUESTION DANS LE RAPPORT ET QUE LA FACULTE N'A PAS EXAMINE SES TITRES* (2). A son avis, la note de la minorité tend à faire croire que la majorité a agi avec passion. Il demande qu'on retire de la note ce qui est une critique de l'état d'esprit de la majorité.

---

(1) Ce document est extrait de la réponse du Ministre des Sciences et des Arts M. C. Huysmans, à une interpellation lui faite à propos de nominations à l'Université de Gand. On lui reprochait de ne pas avoir consulté les Facultés intéressées. En Belgique, il n'y a pas d'obligation (légale) à le faire. Le lecteur jugera, par le texte, s'il y a obligation morale.

(2) C'est l'auteur de la brochure qui souligne.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

» Un membre de la minorité : On s'est refusé à examiner les titres scientifiques de M. Lecat. La minorité a le droit de dire ce qu'elle pense de la valeur scientifique de M. Lecat.

» Un membre de la majorité, revenant sur ses précédentes observations, *regrette que la minorité parle des travaux scientifiques de M. Lecat;* il déclare que si la minorité ne supprime pas de sa note tout ce qui se rapporte à ses titres, il demande à la majorité de faire un contre-rapport... »

On croit rêver ! Il est donc des facultés, à Gand, où il est interdit d'évoquer les titres scientifiques des candidats...

M. HYMANS. — Et c'est vous, ministre des sciences et des arts, qui tenez pareil langage ?

M. HUYSMANS, *ministre des Sciences et des Arts.* — Oui, moi, ministre des Sciences et des Arts. Je cite des textes, n'est-ce pas ? Et, si vous le permettez, je vais vous citer un autre texte, plus grave encore, pour vous prouver que les facultés de Gand ont trompé sciemment le ministre. C'est grave, n'est-ce pas ?... Ce document prouve qu'on a présenté au ministre un classement politique, que l'on voulait faire passer pour scientifique. Voilà ce qui se passe à Gand.

M. VAN CAUWELAERT. — C'est inouï !

M. VAN ISACKER. — C'est un scandale !

. . . . . .

« M. VAN CAUWELAERT (1). — ... L'honorable M. Hymans s'est indigné très vivement de ce que le ministre des sciences et des arts ait eu l'audace... de jeter dans la mêlée publique les procès-verbaux des facultés. *Il est évident que les communications faites par l'honorable ministre ne sont pas de nature à hausser le prestige de l'Université de Gand, mais IL ETAIT INDISPENSABLE QUE L'ABCES FUT OUVERT, il était indispensable qu'il fût mis fin à un régime qui est indigne de l'université.* »

« *Pardonnez-leur; ils ne savent ce qu'ils font.* »

« Abcès ouvert » ? Pas complètement ! Enfonçons davantage le bistouri. Les libres-penseurs le demandent !

Trompé par l'infâme rapport calomniateur de la majorité au sein de la Faculté, le ministre Destrée nomma (en 1920) un candidat de bagage scientifique nul (2). Comment exiger d'un littérateur — aussi distingué qu'on le voudra — qu'il ait, dans les questions scientifiques, assez de compétence pour ne pas se laisser induire en erreur ? (3)

Voyons d'un peu plus près, ce qui se passa à la Faculté.

---

(1) Séance du mardi 15 décembre. « Annales Parlementaires », p. 215.

(2) Ce furent aussi des rapports injustes, venus de Louvain, sur l'orthodoxie de son enseignement philosophique, qui firent tomber en disgrâce à Rome, Mgr Mercier, alors professeur à l'Université et futur Cardinal... De même, l'illustre J. De Tilly, vraie gloire de la Belgique, fut victime — P. Mansion en a témoigné avec force — du « crétinisme de la bureaucratie militaire », qui le considéra comme un incapable ! — Il nous sera bien permis de penser que l'Episcopat, pour lequel nous professons d'ailleurs un profond respect, n'est pas non plus infaillible quand il s'agit de nominations universitaires.

(3) A l'étranger on a des ministres savants. En France et en Italie, des mathématiciens (citons, Painlevé, Borel). Ici, jamais un homme de science.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

A débattre la candidature Lecat, on consacra trois longues séances (1) entières, réparties sur cinq semaines. : la première séance, le 20 février 1920, la dernière le 26 mars (date du procès-verbal révélateur). Au cours de ces longues heures, la majorité déferla contre le président qui, impartial, lui, jugeait de son devoir de faire discuter les titres scientifiques du candidat, mais pas un instant il ne put en être question. Et cependant si la Faculté est consultée, c'est pour renseigner sur ce point et le recteur et le ministre ! « Cachez-moi cet objet, que je ne saurais voir ! » Attitude d'ardents champions du « libre examen » !

Mais que fit-on, alors, durant ces trois longues séances ?

La Faculté fut transformée en une vraie officine de potins de village !

Ils se déchaînent, furieusement, « fielleusement », opiniâtrement, contre l'absent qui va devenir leur victime. Ils articulent des griefs vraiment ridicules, on va le voir. Le fait de recourir à de misérables arguties suffit à prouver d'une manière éclatante qu'il n'y a rien à reprocher à M. Lecat.

Leur attitude est celle de l'envie : ce sentiment ne saurait se cacher; il accuse et juge sans preuves, s'acharne contre le mérite; il est aveugle, emporté, insensé, brutal. Pourquoi cette envie ? Sans doute, à cause de l'excellent accueil fait par le monde savant ou industriel aux travaux scientifiques de M. Lecat. Haine politique aussi (2). — « La haine rapetisse » disait H. Poincaré quelques jours avant sa mort; « les moyens les plus vils sont employés, on ne recule pas devant la calomnie ».

C'est bien cela, en effet. La meute des misérables roquets ne recule pas devant la calomnie pour tâcher d'enlever à M. Lecat l'inestimable privilège de poursuivre sa vocation. L'esprit du mal réussit. Mais en partie seulement. Qu'ils contemplent les ruines de la production scientifique de M. Lecat, d'après 1920 ! — Non, Messieurs, vous n'avez pas complètement assommé votre victime : elle remue encore. Tâchez de l'achever.

Mais quels sont les griefs articulés ?

Premier crime. Un mathématicien, D. ou X., comme on voudra (3), reproche à M. Lecat, en séance de la Faculté (1920), que le dernier fascicule de son article sur le « Calcul des Variations » (4), dans l'*Encyclopédie des Sciences*

---

(1) Tellement longues, que le plus exalté de ces messieurs, le *leader*, manqua, furibond, son train chaque fois...

(2) Sorti catholique de l'Université de Bruxelles, M. Lecat n'a jamais fait mystère de ses convictions philosophiques. Là est le vrai crime. Il ne s'est pas « voilé la figure et il n'a pas dissimulé ses traits », comme tant d'autres, qui subordonnent tout à l'assiette au beurre.

Mgr Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain, déplore que le catholicisme, en Belgique, soit une citadelle endormie, témoin ces lignes : « L'esprit catholique est menacé chez les intellectuels dans des proportions souvent insoupçonnées... L'union patriotique s'est imposée avec les concessions qu'elle comporte... [D'où] l'abdication, ou du moins la mise sous le boisseau des convictions... Il est grand temps pour nos intellectuels de réagir. » (Mgr **Ladeuze**, « Libre Belgique », 26 juin 1927, p. 1, col. 2.)

(3) Que le lecteur en soit bien convaincu : il ne s'agit nullement ici de viser et encore moins d'attaquer qui que ce soit. Mais il doit cependant être permis de défendre M. Lecat, qui, lui, a été attaqué violemment et qui en a subi de formidables préjudices. Il serait vraiment odieux qu'il fut interdit à cet homme de laisser prendre sa défense. L'auteur de la brochure ne citerait des noms que s'il y était tenu.

(4) A la suite de la rupture des relations intellectuelles avec les Centraux, l'« Encyclopédie Sciences Math. » a cessé de paraître après la guerre (rares sont ceux qui ne le déplorent). Les nombreux fascicules parus pendant les hostilités ne sont pas en vente chez Gauthier-Villars (l'un des deux éditeurs de l'Encyclopédie), mais seulement chez l'imprimeur-éditeur Teubner. Les ennemis de M Lecat en profitent pour faire s'accréditer la légende que son article sur le « Calcul des Variations » n'aurait pas paru intégralement ! Or, la Bibliothèque royale de Belgique le possède *au complet*, de même que de nombreux mathématiciens.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

mathématiques, ait vu le jour pendant la guerre (en 1916). Or, vingt-trois articles — dont la liste est fournie à la Faculté par la minorité (favorable à M. Lecat), se trouvent dans le même cas, articles signés par des mathématiciens français et italiens, parmi les meilleurs (1). Comment ces auteurs auraient-ils empêché l'éditeur-imprimeur de tirer les feuilles composées pour l'impression dès avant la guerre ? !

Second crime. Dans la préface du recueil de *Pensées* [cf. p. 54], publié par M. Lecat, quelques semaines avant la fameuse séance , il règne un certain esprit pacifiste; oh ! fort inoffensif, puisque l'auteur se borne à reproduire des opinions de l'illustre cardinal, de Lamartine et d'Henri Poincaré (ce « monstre de mathématiques » dont un mathématicien ne devrait pas récuser l'avis), enfin – mais ceci est grave ! — du pape Benoît XV. Voici, au surplus, dans toute son impertinence, le passage incriminé :

> « Conformément au vœu de notre grand et vénéré Cardinal, « Patriotes, ne soyons pas chauvins; respectons au-dessus de tout la Vérité. » Oui, un illustre prince de la Science, H. Poincaré, le proclamait aussi : « la haine rapetisse...; même de peuple à peuple la haine est néfaste ! » Et nous voudrions qu'avec l'immortel poète, tout homme éclairé s'écriât hardiment :
>
> « Je suis concitoyen de toute âme qui pense;
> La Vérité, c'est mon pays. »
>
> « Ceux qui travaillent avec la plume », écrivait naguère notre Saint-Père, « doivent faire tout ce qui leur est possible pour calmer et réconcilier les esprits... de sorte que, lorsqu'on déposera les armes, la naine ait aussi disparu des cœurs. »

Produire ces citations, quel crime abominable, aux yeux du détracteur ! Est-on offusqué à tel point par une littérature immonde, qui est en train de désorganiser la Société ?

Mais comment le volume fut-il accueilli par l'élite du monde intellectuel ? De la manière la plus favorable. La Presse de tous pays a été unanime à faire un éloge enthousiaste de ces *Pensées* (Voir p. 54) (2).

Troisième crime. Le lecteur nous excusera de l'entretenir de vétilles, mais c'est précisément parce que ce sont des vétilles, et d'infinitésimales, qu'il est si odieux, qu'au cours de trois séances, on n'ait pas pu jeter un regard sur l'œuvre scientifique du candidat, seule chose, nous le répétons, dont une faculté ait à s'occuper.

Voici. L'*Extrait* du Recueil de *Pensées* a paru chez un libraire parisien, H. ou Alpha (comme on voudra), le 21 octobre 1919, tandis que le volume complet n'a vu le jour qu'en décembre (les dates importent). Revenant sur l'objet

---

(1) Le virulent détracteur fut aussi choisi comme collaborateur de l'Encyclopédie ; mais sa collaboration est restée en portefeuille, n'ayant pas été remise à temps. Qu'en pouvait M. Lecat ?

(2) Le Président du Conseil italien, M. Nitti, fit adresser à M. Lecat une lettre conçue en ces termes :

« Presidenza del Consiglio dei Ministri. Roma addi 30 Dicembre 1919.

Egregio Signore,

S. E. il Presidente del Consiglio ha ricevuto e gradito moltissimo l'opuscolo « Pensées sur la Science... » del quale Ella ha voluto fargli omaggio. Egli ha apprezzato moltissimo il cortese invio e mi incarica di ringraziarla vivamente di tanto gentile pensiero... »

Mais puisque c'est un mathématicien qui, à la Faculté, a voué aux gémonies l'auteur du volume, opposons-lui un autre mathématicien. « C'est un ouvrage qui ne manquera pas dans la bibliothèque mathématique de la Faculté des Sciences que je dirige... Mes compliments pour la bonne chose que vous avez faite en recueillant toutes ces pensées », écrivait feu C. Segre, de l'Université de Turin (27 oct. 1919).

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

d'une lettre du 18, Alpha, le 23 octobre, écrit à M. Lecat : « Je vous confirme que je suis acheteur à compte ferme... de votre livre : *Pensées sur la Science*. Le 29, l'auteur reçoit ce télégramme : « Désire consulter ouvrage complet avant décision ferme ». (Que valait alors la signature du 23?) Le lendemain arrive une lettre disant : « Je vous ai télégraphié *à la suite d'une conversation avec un de vos compatriotes...* » Qui? Précisément — le lecteur ne s'en étonnera pas — le mathématicien détracteur, dont il a été question. Mais voici où l'affaire se corse. A l'une des fameuses séances, le personnage reproche à M. Lecat que, sur la quatrième page de la couverture de l'extrait, là où il annonce le volume complet, il ait laissé figurer la firme Alpha.

Chicane, évidemment, misérable chicane. Mais aussi calomnie. Qu'est-ce qui aurait bien pu, en effet, inciter M. Lecat à enlever cette firme, puisque le télégramme n'a été envoyé que le 29, alors que la brochure avait paru dès le 21 (1).

Quatrième crime. — Un ouvrage physico-chimique, « fruit d'un labeur immense », a été publié par M. Lecat. Il y a inséré « quelques pages philosophiques qui témoignent une sympathique originalité chez l'auteur ». Ainsi s'exprime M. Ch. Marie, de la Sorbonne [55]. Ce volume a eu le plus grand succès (pour les envieux, c'est déjà un crime!). Or, comme épigraphe, M. Lecat a eu l'audace, le cynisme de choisir cette pensée : « les intérêts de la science sont en dehors et au dessus des intérêts de la politique, variables comme les passions humaines ». Profitons de l'occasion pour faire connaître que M. Lecat persévère dans son idée criminelle que P. Dubois-Reymond et Ch. Hermite, les deux grands mathématiciens, auteurs de cette pensée, ont dit juste.

Cinquième crime. — ??? — Jusqu'à quel point l'odieux a-t-il pu aller? Toujours est-il que, en février 1920, suite à l'une des fameuses séances de la Faculté, on fit demander, par le garde-champêtre (!) de sa commune (Watermael) « *dans quel laboratoire de chimie a travaillé M. Lecat* » (sic). Comble de mesquinerie. Comprenne qui pourra! Mais ce qui est certain, c'est que, pour faire ses recherches physico-chimiques, cet homme s'est ruiné, s'est détérioré la santé au point de n'être plus, pendant deux ans, qu'une loque humaine. Récompensé : Dieu sait par quelles calomnies!

Sixième crime. — M. Lecat publie, coup sur coup, de nombreux ouvrages, sur les sujets les plus variés. A la Faculté, les cupides ne veulent pas croire à son désintéressement. On imagine qu'il a reçu des subsides, de gros subsides, et l'on insinue... qu'ils sont louches! La calomnie se répand et une personnalité éminente, étrangère à la fameuse Faculté, demande à examiner la facture et le reçu de l'imprimeur du recueil de *Pensées* (mars 1920). M. Lecat, naturellement, s'y prête et, sur l'honneur, déclare : « Jamais, au grand jamais, je n'ai sollicité ni reçu de subside ou de subvention, de qui que ce soit et sous quelle forme que ce soit, ni pour la publication d'ouvrages ou d'écrits quelconques, ni pour l'élaboration d'aucun travail ». — D'ailleurs le bon sens ne leur disait-il pas qu'un ingénieur des Mines, docteur en sciences chimiques, si peu intéressé fût-il, se serait placé dans l'Industrie ou dans toute autre situation lucrative? Qu'il s'adonne à la science pure, qu'il publie des centaines de mémoires (sans nulle rémunération), n'est-ce pas une marque certaine d'un rare désintéressement? Mais la Faculté eut le bon-sens oblitéré par la haine. « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose! »

Septième crime. — L'insignifiant Péclet disait d'Ev. Galois : « Je lui crois peu d'intelligence ». D'autre part, d'après ses intimes, l'extérieur d'Henri Poincaré, pour ceux qui regardent superficiellement, semblait assez quelconque (2). Euphémisme manifeste! Aussi M. Lecat peut-il être flatté qu'en séance de la

(1) Des accusés de réception, de Kilian, de Segre, sont datés respectivement du 25 et du 27, donc *antérieurs* au télégramme.

(2) Cf. P. Appell, « H. Poincaré », Paris 1926, pp. 20, 91.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Faculté (2), un savant — casier... scientifique vierge (à son passif, pas une erreur... écrite !) — lui ait fait un crime d'avoir « l'air un peu idiot ».

Réjouissez-vous, M. Lecat : « Passer pour un idiot aux yeux d'un... » (soyons poli) « est une volupté de fin gourmet » (3). Et soyez reconnaissant, M. Lecat ! A la suite de ce magnifique accouchement intellectuel, la Faculté s'attendait naturellement à ce que Son Excellence votât *contre* « l'idiot ». Or, regrettant, sur les véhémentes protestations de la minorité, d'avoir proféré le mot — une pure bénédiction ! — cette bonne nature s'abstint (avortement !), au grand dépit de ces Messieurs de la Galerie (majoritaire) ! Oui, « il y a des bêtises qu'un homme d'esprit achèterait » !

Résumé et Conclusion

La Science ne peut dépendre de personne, même pas d'un consortium de banquiers.
M. DE BROUCKÈRE, Sénat, 6 déc. 1927.

Résumé. — *En dépit de souffrances physiques continuelles et d'autres circonstances fort pénibles, M. Lecat a fait des études universitaires brillantes et extraordinairement vastes.*

D'une « prodigieuse activité », il est l'auteur d'une « production scientifique abondante et d'une rare variété », témoignant d'un « talent exceptionnel ». L'Industrie tire parti de ses travaux. Son œuvre — les attestations le prouvent à suffisance —, lui vaut, partout à l'étranger, une réputation scientifique de premier ordre.

Résultat : il porte ombrage à des compatriotes envieux. On lui fera subir les pires injustices. Il sera haï, malmené, vilipendé.

Les Pouvoirs publics, en bloc, le traitent avec une hostilité tenace, comme s'ils avaient prononcé un ostracisme absolu. « Il paraît évident, écrit à M. Lecat, le président de la Société mathématique américaine, que des machinations auront été pratiquées par ceux qui détiennent l'autorité ». Pour une chaire universitaire, on lui préfère des candidats de bagage scientifique nul ou dérisoire. On fait échouer sa candidature par des calomnies et en cachant au ministre son œuvre scientifique. A la tête d'une nombreuse famille, il n'a, comme ressources, que le produit de son enseignement « libre ». Il est menacé, fort menacé, de voir la misère dévaster son foyer. Conditions les plus désastreuses pour l'exercice de sa vocation.

Attitude de compatriotes : haussements d'épaules, regards narquois, sourires railleurs. Mais peu lui chaut, à M. Lecat ! Il ne met pas moins d'acharnement à poursuivre son idéal scientifique ! On le constate et cherche quelque chose d'efficace : on ne reculera devant rien.

Pour ses recherches, jamais la moindre subvention : les secours vont à d'autres, qui n'en ont pas toujours vraiment besoin. Pour la publication de ses ouvrages, aucun secours non plus; les manuscrits restent stériles, en portefeuille. Après huit années d'attente, l'Académie décidant de ne pas imprimer les mémoires qu'elle couronna et promit de publier, M. Lecat perd la priorité de résultats importants. La diffusion par l'écrit de ses théories mathématiques et physico-chimiques est donc entravée; par la parole, elle est empêchée, puisqu'il est privé de chaire universitaire. Ainsi, il n'a pas l'occasion de former des disciples pour collaborer au progrès de ses théories. Il est tenu à l'écart non seulement des universités, mais aussi des Conseils de recherche et des concours pour récompenser les œuvres scientifiques.

Il est appauvri par le coût de ses travaux physico-chimiques, utiles à l'Industrie. Très bien. Il s'agit maintenant — peu importent les moyens — de le miner

(2) Le 20 février 1920.

(3) G. COURTELINE.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

complètement. Par des calomnies, on instigue et amène un libraire à rompre un contrat d'édition!

De tout ce tort qui lui est fait, les envieux — il en est hélas! parmi les puissants du jour — se réjouissent, dans l'ombre!

Le plus grand privilège de tout homme, c'est de servir de son mieux les autres hommes; de produire, avec ses moyens, le maximum de rendement dans le sens le plus favorable à la Société. La Nature commande impérieusement à M. Lecat de faire le plus grand effort dans la voie de la Science. Il obéit, avec amour, à cet ordre. A son culte pour la Science [4, 5], il sacrifie tout : fortune, bien-être, santé. Mais les envieux en souffrent. Par tous les procédés, ils cherchent à entraver le libre exercice de sa vocation. Liberté, sécurité, temps, recueillement, ces quatre choses nécessaires à la création scientifique, ils veulent les lui enlever. Dans une grande mesure, ils réussissent. Mais la victime est récalcitrante et sait se défendre.

Veut-on la paix? M. Lecat ne demande pas mieux. Mais si c'est la guerre que l'on veut, on l'aura! Peut-être vaincu matériellement, moralement il triomphera, car sa cause est juste. Il y a un juge impartial; déjà il se prononce, il s'est prononcé : c'est l'étranger.

M. Lecat, « vous avez été victime des coteries qui, en Belgique, à un degré incroyable et peu édifiant, savent associer science et politique, politique et science, mélange rare d'ignorance, de présomption, d'horizon étroit, de mesquins calculs personnels, avec le secret et la courte échelle comme moyens, le laminage des initiatives et des intelligences comme résultat.

» Pour ceux que guident l'indépendance, la dignité et le souci objectif des choses intellectuelles, il ne reste qu'à se terrer dans leur pays ou chercher ailleurs terre plus compréhensive et plus fraternellement hospitalière. L'apport qu'ils veulent faire de leurs activités à leur Peuple d'avance est écarté par ces coteries. » [5a].

Mais pour M. Lecat, on souhaiterait qu'il ne lui reste pas même cette dernière ressource, l'exil, puisque, par des calomnies encore, on cherche à faire échouer sa candidature à des chaires d'universités étrangères!

N'est-il pas vrai, lecteur, que les auteurs de ces exploits sont d'odieux malfaiteurs publics?

Conclusion. — *A la suite de l'intervention du Roi, de personnalités éminentes et de généreux philanthropes, on peut espérer que des professeurs d'Université — ceux au moins qui en ont besoin — verront leur situation s'améliorer considérablement.*

Fort bien. Mais il y a des « non-universitaires » qui, avec succès, se vouent, corps et âme, à la recherche scientifique; et archifausse est l'idée préconçue qu'ils sont tous, à ce point de vue, inférieurs aux autres (ce qui précède l'a démontré péremptoirement). De criantes injustices les ayant écartés de toute attache officielle, ils sont dans une misère plus noire qu'aucun universitaire.

Le Comité chargé de la répartition des sommes disponibles du Fonds National de la Recherche Scientifique *en sera-t-il ému? Il faut l'espérer.*

Si l'on ne venait pas porter un large secours à ces obscurs travailleurs, la justice, chez nous, ne serait plus qu'un vain mot. Ce serait un scandale monstre et une honte pour la Belgique

Disons plus. Même immédiate, la pure et simple cessation de l'ostracisme ne serait pas la justice. Il faut quelque chose de rétroactif. Il faut, pour l'honneur du Pays et pour l'apaisement des esprits, une **réparation.**

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

L'Œuvre Scientifique de Maurice Lecat

« Petit Répétiteur »

Ci-dessous on réunit des attestations qui furent adressées à M. Lecat et aussi des comptes-rendus de ses travaux publiés dans des recueils périodiques. Pour des raisons typographiques, on a omis ceux écrits en langues russe, roumaine, japonaise, espagnole, polonaise, grecque. Il va sans dire que tout est reproduit avec une fidélité absolue, dans les plus menus détails (ponctuation, etc.). Toutefois, les passages imprimés en italiques ne sont pas soulignés dans les textes originaux.

La plupart de ces attestations sont accompagnées de lettres d'envoi. Evidemment, il n'y a pas lieu de publier celles-ci; nous n'en aurions du reste pas le droit. Certaines de ces lettres présentent cependant plus d'intérêt encore que les attestations elles-mêmes; car dans celles-ci les auteurs ont été tenus à une réserve dont certains se sont départis, plus ou moins, dans les lettres d'envoi. Ils n'ont pas craint d'exprimer l'étonnement et la vive indignation de l'attitude, toute d'injustice, de notre pays vis-à-vis de M. Lecat.

« Sera-t-il dit partout dans le Monde, que la Belgique est terre d'injustice? »

Pour bien comprendre la signification de ces attestations, il faut savoir que la plupart émanent de savants qui ignoraient, en rédigeant ces documents, les conditions dans lesquelles se font les nominations en Belgique. Tout naturellement ils pensent que chez nous, en général, tout se fait à peu près comme chez eux. Ils sont loin de s'imaginer, par exemple, que beaucoup de nos professeurs d'université n'ont jamais publié un iota! (voir le nº 12, pp. 15-17). *Sinon leurs documents eussent été sans doute encore bien plus enthousiastes et significatifs.*

Après des attestations de portée générale, viennent des jugements plus particulièrement relatifs à l'œuvre mathématique (déterminants supérieurs, calcul des variations, etc., bibliographies diverses), puis concernant l'œuvre physico-chimique; enfin il est question, très brièvement, de travaux d'ordre philosophique. — Il va de soi que cette classification n'a pas une valeur absolue; par exemple, dans les attestations générales, on trouvera des indications sur l'œuvre mathématique et physico-chimique.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

I. — Attestations de portée générale

(1) * De M. **Ch. Lagrange,** professeur à l'Ecole militaire, ancien directeur de l'Observatoire royal de Belgique, membre de l'Académie royale :

« Le 6 avril 1902. (N. B.

Mon cher Lancaster,

J'ai lu avec intérêt le travail de ton jeune neveu, qui témoigne en effet de beaucoup d'aptitudes et d'invention... Il y a certainement lieu d'encourager le jeune mathématicien à continuer à s'exercer dans la voie de la recherche personnelle. Il paraît remarquablement doué.

(S.) CHARLES » [LAGRANGE.] [1]

***

* De M. le Chev. **Lagasse de Locht,** Directeur général honoraire des Ponts et Chaussées, ayant rang de Secrétaire général du Ministère des Travaux Publics, Président de la Commission royale des Monuments et des Sites :

« Bruxelles, chaussée de Wavre, 167, le 23 novembre 1927.

Mon cher Collègue,

J'aime confirmer ici que, vous ayant souvent entendu à la Première Section (section des mathématiques) de la *Société Scientifique de Bruxelles*, dont je suis l'un des Fondateurs, en 1875, j'ai pu m'assurer, avec beaucoup d'autres, que vous possédez la vocation de professeur de l'Enseignement supérieur et que, *certainement, vous feriez honneur, par vos écrits, par vos travaux mathématiques, par votre réputation à l'étranger et par la netteté de vos exposés, à la chaire d'Université qui vous serait conférée.*

Veuillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués. (S.) Chev. LAGASSE DE LOCHT.

A Monsieur le Professeur Lecat,

Louvain. » [2]

***

* De feu **P. Mansion,** Président de l'Académie royale de Belgique, etc. :

« Gand, le 16 janvier 1912.

Cher Confrère, (2)

... Je souhaite qu'un jour, pas trop éloigné, vous arriviez à l'une ou à l'autre Université pour y enseigner les Déterminants à n dimensions, avec les autres mathématiques attenantes...

(S.) P. MANSION. » [3]

***

« Gand, le 5 décembre 1918.

... Vous parlez de la Science pour ainsi dire avec idolâtrie...

(S.) P. MANSION. » [4]

---

(1) L'astérisque signifie que la lettre est autographe. On comprend la signification que cela peut avoir dans certains cas.

(2) Extrait d'une lettre spontanée et qui, primitivement, n'était pas destinée à servir de recommandation.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

De M. le Chanoine **L. De Neyer**, Directeur de l'Institut Saint-Louis :

« M. Lecat est un de ces rares hommes qui, comme les moines du moyen âge, ont le culte désintéressé de la Science... »

(*Revue des Auteurs* 16 (1923), fasc. du 20 avril, p. 152.) [5]

* De M.... **P. Otlet**, Directeur du Palais Mondial, etc. :

« 1920-12-07.

Cher Monsieur,

Votre brochure révèle des faits qu'il est bon d'avoir mis à jour. Je la classe dans mon dossier « Pour apprendre à connaître l'histoire secrète de notre temps ».

Vous avez été victime des coteries qui, en Belgique, à un degré incroyable et peu édifiant, savent associer science et politique, politique et science, mélange rare d'ignorance, de présomption, d'horizon étroit, de mesquins calculs personnels, avec le secret et la courte échelle comme moyens, le laminage des initiatives et des intelligences comme résultat.

Pour ceux que guident l'indépendance, la dignité et le souci objectif des choses intellectuelles, il ne reste qu'à se terrer dans leur pays ou chercher ailleurs terre plus compréhensive et plus fraternellement hospitalière. L'apport qu'ils veulent faire de leurs activités à leur Peuple d'avance est écarté par ces coteries.

... Avec mes sympathies je vous adresse l'assurance des sentiments distingués dus au travailleur infatigable et irrebuté que vous êtes.

(S.) Paul Otlet.

A Monsieur Lecat, 17, Bd de Tirlemont, Louvain ». [5a]

* * *

* De M. **Garnier**, Professeur à la Sorbonne; Grand-Prix des Sciences mathématiques (Institut de France) à l'âge de 25 ans :

« Paris, le 17-5-1926.

Monsieur et cher Collègue, (1)

... Mes félicitation pour vos beaux résultats, et mes vœux pour le succès de vos recherches dans ce domaine [les déterminants supérieurs]... *J'ai été très peiné d'apprendre l'acte d'injustice qui a été commis envers vous.* Laissez-moi donc vous adresser tous mes vœux pour qu'il soit promptement réparé, et pour que vous ayez prochainement une situation en rapport avec votre talent et votre travail !

Très cordialement vôtre (S.) René Garnier. » [6]

* * *

Paris, le 30 novembre 1927.

.. Un de nos aînés, à qui j'ai gardé une bien fidèle affection, M. Jules Molk, m'a parlé de vous à diverses reprises; il tenait en très haute estime votre collaboration à l'*Encyclopédie*...

(S.) René Garnier. » [7]

* * *

De M. **George D. Birkhoff**, Professeur à l'Université, Président de la Société Mathématique Américaine :

« December 6, 1927.

Dear Professor Lecat,

I can indeed sympathize with your feeling of uncertainty in the situation of which you write. Without knowing anything about it in detail, I should feel that *with the scientific work which you have done there would be a moral responsability that your position* as Professor of Mathematics *would continue.*

Certainly while it is difficult to understand the exact state of affairs from

(1) Lettre spontanée, mais dont l'auteur autorise la publication.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

à distance *it seems evident that some arrangement must be made by those in authority.*

I know that you have done interesting and important work on Determinants of Higher Dimensions...

You are at liberty to use this letter as you see fit.

...Sincerely yours, (S.) GEORGES D. BIRKHOFF. [7ª]

* * *

De M. le prof. **John D. Barter,** de l'Université de Californie, physico-mathématicien de haute réputation :

« Pacific Grove, Californie, 21-2-1927.

Monsieur, (1)

... J'ai été étonné de la diversité de vos recherches et *regrette que les Académies* (2) *belges n'aient pas su récompenser dignement un talent si exceptionnel...* (S.) JOHN D. BARTER. » [8]

* * *

* De M. le prof. **Ed. Maillet,** de l'Ecole Polytechnique de Paris :

« Bourg la Reine, 30 mai 26.

Mon cher Collègue,

J'ai reçu avec plaisir vos nombreuses brochures qui témoignent de votre activité scientifique; elles sont relatives surtout aux mathématiques, mais j'ai remarqué que vous vous occupez également de chimie : c'est là un *cumul assez rare, dont je vous félicite.*

Je souhaite aussi qu'avec tous vos travaux et tous vos titres vous obteniez enfin dans l'enseignement supérieur le poste que vous désirez et qui vous aiderait à continuer vos recherches scientifiques. Il me semble que *vous devriez l'avoir déjà et que vous le méritez largement...*

Veuillez... (S.) E. MAILLET. » [9]

* * *

* De M. **Ch.-J. de la Vallée Poussin.** Prof. Univ. Louvain, Corresp. de l'Institut, Dr. Honoris Causa de l'Univ. de Paris et d'autres Universités. Deux fois prix décennal des Sciences math. :

« Louvain, le 7 janvier 1920.

Cher Monsieur,

Vous m'avez demandé mon opinion sur vos travaux mathématiques. Je vous la donnerai très volontiers.

Je pense que l'ensemble de vos publications sur le calcul des variations constituent la documentation la plus considérable qui ait été réunie jusqu'ici sur cette question. Cette œuvre témoigne d'un labeur extrêmement méritoire et fait honneur au sens critique de son auteur.

Je pense ensuite que vos recherches sur la théorie des déterminants sont la preuve d'aptitudes mathématiques très exceptionnelles et d'une véritable originalité.

Je pense enfin que, parmi tous les mathématiciens belges qui ne sont pas encore attachés à l'enseignement supérieur, aucun ne peut faire valoir de titres scientifiques comparables aux vôtres.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

(S.) C. DE LA VALLÉE POUSSIN. » [10]

---

(1) Extrait d'une lettre spontanée et qui, primitivement, n'était pas destinée à servir de recommandation.

(2) L'auteur veut sans doute dire Universités.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

* « Louvain, le 24 novembre 1925.

Cher Monsieur et Collègue,

J'ai eu l'honneur de vous adresser le 7 janvier 1920 une appréciation sur votre activité scientifique et la valeur de vos travaux mathématiques.

Depuis six ans, *vous avez poursuivi un labeur très méritoire, malgré des charges très lourdes* et vous avez accru d'autant les titres que vous possédiez alors. Je ne puis donc que confirmer aujourd'hui les éloges que je vous décernais dans ma lettre susmentionnée.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

(S.) C. de la Vallée Poussin. »

A M. Maurice Lecat, ingénieur, docteur ès sciences, etc. [11]

***

* De M. **Paul Appell,** Recteur de l'Université de Paris, l'illustre auteur du « Traité de Mécanique » :

« Monsieur Lecat a publié sur la théorie des déterminants divers mémoires qui dénotent un réel talent d'invention mathématique. Ses diverses bibliographies du Calcul des variations, des Séries trigonométriques... indiquent un esprit critique et une connaissance approfondie des mathématiques.

(S.) P. Appell,

Le 8 janvier 1920. » *Prof. à la Sorbonne, Membre de l'Institut.* [12]

***

* De M. **Maurice d'Ocagne,** membre de l'Institut de France :

« Le 8 janvier 1920.

Maurice d'Ocagne, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Professeur à l'Ecole Polytechnique, apprenant qu'il est question pour M. Maurice Lecat d'une nomination de chargé de cours dans une Université belge, souhaite vivement que cette nomination ait lieu, les travaux par lesquels M. Lecat s'est très honorablement fait connaître étant de nature à faire présager avec quelle distinction il saura occuper un tel poste. (S.) M. d'Ocagne. » [13]

***

* De feu **J. Neuberg** :

« M. Lecat a fait de nombreuses publications mathématiques, en partie originales ou d'Encyclopédie, ou de compilation, etc. *Ses travaux dénotent un grand esprit d'initiative et une vaste érudition, qui le recommandent pour des fonctions dans l'enseignement supérieur.*

(S.) J. Neuberg,

Professeur émérite de l'Université de Liége, membre de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique. » [14]

***

* De M. le Prof. **A. Boutaric,** physicien universellement réputé :

« Dijon, le 16 novembre 1927.

Monsieur,

... Je suis heureux de témoigner que vous avez fait preuve jusqu'ici d'une activité louable dans diverses branches des sciences.

Je connais de vous : ... [*une liste d'Ouvrages de M. Lecat*]. Ce sont tous des ouvrages utiles et que, pour ma part, j'ai souvent consultés avec fruit. Vos recherches sur l'azéotropisme apportent une contribution importante...

Je souhaite que vous puissiez avoir, à l'avenir, la tranquillité d'esprit nécessaire au travail intellectuel et je suis certain que vous saurez diriger votre activité pour le bien de la science.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(S.) A. Boutaric,

Professeur à la Faculté des Sciences de Dijon. » [15]

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

De M. le Prof. **N. E. Nörlund**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Copenhague, Directeur du Service Géodésique de Danemark, Directeur des « Acta mathematica », l'éditeur des œuvres de H. Poincaré :

[Copenhague, 16-11-1927].

« M. Maurice Lecat a publié plusieurs travaux sur la théorie des déterminants supérieurs. I l y a donné preuve d'un esprit original et d'un sens topologique particulièrement précis. Le sujet est assez difficile, mais M. Lecat a réussi à surmonter un grand nombre de difficultés et ses ouvrages sont d'une utilité considérable.

Parmi les autres travaux mathématiques de M. Lecat, je mentionnerai ses ouvrages bibliographiques, qui ont été compilés avec un très grand soin.

M. Maurice Lecat mérite sans doute d'être appelé à occuper une chaire à une université (1).

(S.) N.-E. NÖRLUND,
Membre de l'Institut de France,
Président de l'Académie des Sciences de Danemark. » [16]

***

* De M. le Prof. **S. Dickstein** (né en 1851), membre de nombreuses Académies, Rédacteur des « Prace Matematyczno-Fizyczne » et des « Wiadomosci Matematyczne », etc. :

« Varsovie, le 22 novembre 1927.

Monsieur et Cher Collègue,

... J'apprécie la valeur de Vos écrits bibliographiques, fruit d'une érudition non commune et d'un travail infatigable...

Vos intéressantes recherches personnelles, sur la théorie des déterminants supérieurs ont fortement contribué au développement de cette belle branche, encore peu cultivée, et pourraient — ce me semble — trouver leur application dans les parties mathématiques des théories physiques modernes.

Je crois que Votre activité scientifique et Vos ouvrages doivent bientôt Vous ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur. Ce Vous permettra d'améliorer votre position matérielle et de continuer avec succès Vos recherches si utiles pour la Science.

Veuillez recevoir, Cher Collègue, mes vœux sincères pour le succès de Vos efforts et agréer l'assurance de ma sympathie et de mes sentiments les plus dévoués.

(S.) S. DICKSTEIN. » [17]

***

* De M. **M. Plancherel**, prof. à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich :

« Zurich, 28-11-1927.

M. Lecat a, par ses nombreux travaux sur la théorie des déterminants supérieurs, contribué à développer notablement un chapitre difficile des mathématiques. Par ses travaux d'ordre bibliographique, en particulier, par son article de l'*Encyclopédie des sciences mathématiques,* il a rendu service à de nombreux mathématiciens.

La valeur des travaux mathématiques de M. Lecat lui a valu en 1919 d'être proposé en première ligne avec M. L. Tonelli (actuellement prof. à l'Université

---

(1) Pour bien se rendre compte de la portée de cette attestation, le lecteur considérera que si M. Nörlund est l'un des esprits les plus éminents de notre génération, il ignore sans doute — parmi tant d'autres — dans quelles conditions se font les nominations universitaires en Belgique. Voir (p. 35) l'avant-dernier alinéa de la préface à cette collection d'attestations.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

de Bologne) par la Faculté des Sciences de l'Université de Fribourg (Suisse) — dont j'étais alors doyen — pour la chaire de mathématiques... (1)

(S.) M. PLANCHEREL. » [18]

***

De M. **L. Tonelli,** professeur de mathématiques à l'Université de Bologne, l'un des tout premiers auteurs dans le Calcul des Variations :

« Bologne, le 11 novembre 1927.

Cher Monsieur,

Je suis très étonné d'apprendre que Vous n'avez pas encore obtenu une chaire universitaire. Je connais très bien vos travaux mathématiques et *j'ai eu toujours une vraie admiration pour votre talent et pour votre extraordinaire activité scientifique.*

Vos recherches sur les déterminants supérieurs sont de premier ordre et vous avez réussi à des résultats fondamentaux. Ces travaux — par eux-mêmes — Vous méritent bien une chaire universitaire.

Mais on doit rappeler encore votre contribution au Calcul des variations et précisément votre article de l'Encyclopédie des Sciences Mathématiques et votre Bibliographie, que j'ai bien cités dans mon livre « Fondamenti di Calculo delle Variazioni » et que je trouve toujours très utiles. Je n'hésite pas à déclarer qu'avec vos bibliographies sur le Calcul des Variations, sur les Séries trigonométriques et sur la Relativité, *vous avez rendu un grand service aux Sciences mathématiques.*

J'espère qu'on vous donnera une chaire universitaire aussitôt qu'il sera possible.

Agréez, mon cher Collègue, mes salutations cordiales et mes meilleurs souhaits.

(S.) LEONIDA TONELLI.

A M. le Professeur Maurice Lecat, Louvain. » [19]

***

* Du Prof. **R. Marcolongo,** de l'Université de Naples :

« 17-XI-1927 (VI).

Monsieur et cher Collègue,

Je connais depuis longtemps vos travaux et votre amour désintéressé pour la science. Vos articles de l'Encyclopédie mathématique, vos travaux sur le calcul des variations, sur les déterminants et la bibliographie de la Relativité ont rendu des véritables services à la Science et à tous les savants.

Je suis convaincu qu'ils vous donnent des droits positifs pour occuper dignement une chaire universitaire; et je suis aussi bien heureux de vous exprimer ainsi mon avis.

Agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Votre dévoué,

(S.) Prof. ROBERTO MARCOLONGO,
de l'Académie Nat. dei Lincei. » [20]

***

Du Prof. **T. Levi-Civita** (Rome) :

« 9 novembre 1927.

A richiesta del Sig. Maurice Lecat ben volontieri attesto che gli articoli monografici e le bibliografie da lui pubblicati sopra alcuni argomenti fondamentali di matematica e di fisica (mi limito a ricordare calcolo delle variazioni,

(1) Suivent des renseignements que M. Plancherel nous a dit considérer comme confidentiels.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

serie trigonometriche, relatività) hanno reso e continuano a rendere utilissimi servigi agli studiosi, sicchè costituiscono una vera benemerenza di fronte all' alta cultura.

So altresi che il Sig. Lecat ha istituito ricerche originali d'indole algebrica, in particolare sui determinanti e iperdeterminanti. Non essendo io uno specialista in materia, mi trovo nell' impossibilità di formare un giudizio personale; però ho inteso lodarli dai competenti.

(S.) Tullio Levi-Civita.
Professore all' Università di Roma.
Socio Nazionale della R. Accademia dei Lincei. » [21]

***

* De M. le prof. **Fr. Tricomi,** de la R. Université de Turin :

« Torino, 24 nov. 1927.

Egregio Collega,

Senta con vivo piacere che finalmente Le viene aperta la possibilità di entrare nell' insegnamento superiore... Invero, anche a prescindere dai Suoi lavori più propriamente originali, come quelli sui determinanti superiori, basterebbero le Sue bibliografie sul Calcolo delle variazioni e le serie trigonometriche, per assicurarLe un *titolo imperituro alla riconoscenza di tutto il mondo matematico.*

Approfitto dell' occasione per esprimere l'augurio che, in un modo o nell' altro, possa finalmente venire alla luce l'articolo sulle serie trigonometriche che Ella aveva preparato per l'edizione francese dell' « Enciclopedia », cosi in opportunamente interrotta per ragioni che non dovrebbero trovar posto nell' animo di veri scienziati!

Gradisca, Eg. Collega, i miei saluti piu cordiali.

Suo
(S.) Fr. Tricomi. » [22]

***

* Du prof. Dr. **L. Lichtenstein,** mathématicien polonais, Directeur-Fondateur du « Mathematische Zeitschrift », Directeur du « Jahrbuch über die Fortschritte der Mathematik » :

« Leipzig, d. 10-11-27, Grossgörschenstr., 3.

Sehr verehrter Herr Kollege!

Ich habe mit grossem Interesse Ihren Brief gelesen, — es würde mich aufrichtig freuen, zu hören, das es Ihnen gelungen ist, eine Stellung zu erlangen, die Ihnen die so erwünschte Möglichkeit gibt, sich den wissenschaftlichen Spekulationen mit voller Kraft zu widmen. Gern will ich Ihnen meine Meinung über die Bedeutung Ihrer mathematischen Arbeiten sagen. Ich kann dies um so eher tun, als ich die Freude habe, Sie seit Jahren zu einem Mitarbeiter des von mir herausgegeben « Jahrbuchs über die Fortschritte der Mathematik » zu zählen, — auch dürfte ich einige von Ihnen Abhandlungen in der « Mathematischen Zeitschrift » veröffentlichen. Es handelt sich dort um interessante, schwierige Untersuchungen auf einem Gebiet, das nicht sehr leicht zugänglich ist. Ich habe mit grossem Interesse und mit noch viel grösseren Bewunderung Ihre zahlreichen mathematisch-bibliographischen Arbeiten studiert. Ich weiss nicht, was dort mehr zu bewundern ist : Sachkenntnis, unvergleichlicher Fleiss und Opferwilligkeit für die heilige Sache unserer Wissenschaft. Ich denke vor allem an Ihren wertvollen Enzyklopädieartikel über Variationsrechnung, in dem ich u. a. auch meine eigene Arbeiten eingehend besprochen fand, dann kommen Ihre ungewöhnlich vollständigen grosse Artikel über trigonometrische Reihen und die Relativitätstheorie, dann die vielen Hunderte Ihrer Referate

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

für das « Jahrbuch ». Kein Zweifel, dass Sie, festen Boden unter den Füssen, noch viel mehr werden für die Wissenschaft leisten können.

Also ich wünsche Ihnen herzlichst, die wohlverdiente Sicherung Ihrer Lage möge kommen.

Mit den besten kollegialen Empfehlungen,

Ihr ergebener,

(S.) Dr Léon Lichtenstein,

ord. Professor der Mathematik an der Universität Leipzig. » [23]

***

* Du Dr. **H. Weyl,** l'un des principaux créateurs de la Théorie de la Relativité généralisée et l'un des plus illustres mathématiciens contemporains :

« *Gutachten*

Herr *Dr. Maurice Lecat* hat sich um die mathematische Wissenschaft verdient gemacht :

1) durch seine sorgfältigen ünd vollständigen Bibliographien wichtiger Untersuchungsgebiete, so namentlich der Variationsrechnung, der Theorie der trigonometrischen Reihen und der Relativitätstheorie;

2) durch seine zusammenfassende Bearbeitung des Calcul des Variations in der französischen Ausgabe der Enzyklopädie der mathematischen Wissenschaften; sein Enzyklopädie-Artikel über das ungeheuer weitschichtige Gebiet der trigonometrischen Reihen ist nicht erschienen, weil das auf der Zusammenarbeit deutscher und französischen Gelehrten und Verleger beruhende Unternehmen in seinem französischen Zweige durch den Krieg abgebrochen wurde;

3) durch eigene Untersuchungen, namentlich über mehrdimensionale Determinanten... Es war nötig, wie es Hr. Dr. Lecat mit unaufhörlichem Eifer getan hat, diese natürliche Erweiterung des fundamentalen Determinantenbegriffs nach ihrer formalen Seite hin zu entwickeln, um zu sehen, was von dort aus für die Algebra zu gewinnen ist.

Das mathematische Talent von Herrn Dr. Lecat, das seinen Namen auch in Ausland bekannt gemacht hat, lässt ihn für eine Universitätsstellung geeignet erscheinen, die ihm freies wissenschaftliches Arbeiten ermöglicht. Seine grosse selbstlose Hingabe an die Wissenschaft, die sich unter den schwierigsten Umständen und Opfern betätigt hat, verdient — selbst wenn man die Augen nicht verschliesst vor der leidenschaftlichen Einseitigheit, mit, welcher sie gepaart ist — diese Anerkennung vollauf.

Ueber seine Leistungen in der physikalischen Chemie habe ich kein Urteil, aber **es ist ein überaus seltener Fall, dass ein Mann auf zwei so entfernten Gebieten zugleich produktiv ist.**

Zürich, d. 20. November 1927.

(S.) H. Weyl,

Dr H. Weyl, Professor für Mathematik an der Eidgen. Techn. Hochschule Zürich. » [24]

***

* Du **Prof. Dr. L.E.J. Brouwer,** Membre de l'Académie des Sciences d'Amsterdam :

« Ondergeteekende, hoogleeraar in de wiskunde aan de universiteit van Amsterdam verklaart den Heer Maurice Lecat te Leuven te beschouwen als *een uitnemend wetenschappelijk man, zoowel wat zijn kennis als wat zijn scherpzinnigheid betreft, in het bijzonder als een der besten onder de Belgische wiskundigen zijner generatie.* Ook is ondergeteekende van oordeel, dat de wetenschappelijke verdiensten van den Heer Lecat dezen aanspraak geven op een eervolle plaats bij het universitair onderwijs. (S.) L. E. J. Brouwer. » [25

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

De **M. le Prof. G. Verriest,** de l'Université de Louvain :

« Mijnheer Maurice Lecat heeft verscheidene werken over wiskunde gescheven. Deze werken zijn merkwaardig, enkele geven blijk van wijd uitgestrekte kennissen, andere onderscheiden zich door de eigenaardige gedachten welke erin worden ontwikkeld en de behendigheid met dewelke de gevolgtrekkingen uit deze gedachten ontwikkeld worden.

De wiskundige uitgaven van Mijnheer Maurice Lecat bereiken zulk eene wetenschappelijke waarde dat de opsteller van dergelijke werken zich scharen mag op den rang van de geleerden die de eer en den roem van ons Land uitmaken.

(S.) G. Verriest.» **[26]**

Leuven, den 17en November 1927. »

* * *

Du **R. P. Bosmans,** historien des Mathématiques, professeur émérite au Collège St-Michel :

« Géomètre d'une compétence indiscutée, doublé d'un bibliographe qui a fait ses preuves ».

(*Revue Questions scient.*, 20 juillet 1920.) **[27]**
cf. [43], p. 49.

* * *

« Bruxelles, ce 29 novembre 1927.

Mon cher Monsieur Lecat.

Votre lettre me fait de la peine et m'embarrasse. Vos titres à une chaire d'enseignement supérieur sont très sérieux et parlent d'eux-mêmes; ce sont vos publications scientifiques. Je ne vois pas ce qu'une recommandation pourrait y ajouter.

Quoiqu'il en soit, je vous verrai volontiers poser votre candidature et je serai heureux d'apprendre que cette fois vous avez réussi.

Croyez-moi, cher Monsieur Lecat, votre bien dévoué.

(S.) H. Bosmans, S. J. »

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

II. — Attestations spécialement relatives à l'Œuvre mathématique

A. — Déterminants Supérieurs

De feu **P. Mansion**, Prof. à l'Université de Gand, Président de la Société scient. de Bruxelles et de l'Académie R. de Belgique :

« Parmi les travaux qui ont paru dans les *Annales* (année 1912-13), nous signalerons spécialement... des recherches sur les déterminants à *n* dimensions, où un de nos jeunes géomètres, M. Lecat, qui s'est fait une spécialité dans cette algèbre extraordinairement abstraite, corrige, complète et étend tous les travaux de ses devanciers sur la matière...

(*Ann. Soc. Scient. Bruxelles*, 37 (1912-13), I, p. 198, 204), le 2 avril 1913. **[29]**

***

* De M. **G. Vivanti**, Prof. à l'Université de Milan, auteur de nombreux ouvrages :

« Milan, le 9-6-1927.

Très honoré Monsieur,

... J'admire sincèrement votre prodigieuse activité, qui vous permet de vous occuper avec tant de succès d'un sujet aussi difficile que riche en résultats et en applications... (S.) G. VIVANTI.» **[29a]**

***

De M. le Prof. **M. Alliaume**, Univ. Louvain :

« Tous les algébristes savent qu'il existe, dans le monde entier, quelques mathématiciens dont le courage scientifique et la puissance de travail sont assez grands pour leur permettre de cultiver la théorie des déterminants supérieurs, et que M. Maurice Lecat est l'un de ces mathématiciens ».

(*Revue Bibliographique* 1927, p. 494.) **[30]**

***

De M. **A. Buhl**, Professeur à l'Université de Toulouse, Directeur de l'« Enseignement mathématique » :

« Le prodigieux travail de M. Maurice Lecat sur les déterminants à *n* dimensions est universellement connu ».

(*L'Enseignement math.*, 25 (1926), f. 1/3, p. 151) **[31]**

***

De M. **L.-H. Rice** (né en 1870), professeur de mathématiques au « Massachusetts Institute of Technology », à Cambridge, Mass., U.S.A. :

«To M. Maurice Lecat, 17 Bd Tirlemont, Louvain, Belgium.

November 17, 1927.

My dear Sir :

It is with great pleasure that J learn to-day from your letter that you may be named to a chair in the University. I earnestly hope it will be so.

Your many and important contributions to the theory of determinants of higher class are familiar to me. They *afford proof that with greater opportu-*

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

nity you will develop this subject much farther. There is need of it. My colleague Professor F. L. Hitchcock, for exemple, is now, in papers published and to be published, making constant use of these determinants in the discovery of invariants of polyadics and tensors. Recent papers of other writers on the tensor calculers employ them.

In closing, permit me to speak of the courtesy and the encouragement that you have extended to me for many years.

Very cordially,

(S.) LEPINE HALL RICE.» [32]

***

De M. le prof. **F. L. Hitchcock**, membre de l'American Academy of Arts and Sciences :

« To M. Maurice Lecat, 17, Bd Tirlemont, Louvain.

« Cambridge, Mass., November 18, 1927.

Dear Sir,

I learn from my colleague Mr. Rice that your name is under consideration with reference to a chair... in the University. I beg to be allowed to express my opinion that, *in view of your great services to science, the honor would be as great to the University as to yourself.*

To refer to one only of your achievements, *you are the recognized leader in the field of determinants of higher class, a field which is of increasing importance and is fundamental in the problems arising daily in the algebra of tensor calculus and modern physics* (1).

I cannot refrain from mentioning also your work on vapor tension of liquid mixtures. But the mere list of your important publications would fill a pamphlet.

May I add that I have personnaly found great assistance in my own researches in consulting your highly valuable works.

Yours most respectfully.

(S.) FRANK L. HITCHCOCK.» [33]

***

De M. **C. De Jans**, Prof. à l'Université de Gand :

« ... De moeilijkheid begint reeds bij de definitie der hoogere determinanten... Een groot vermogen om te abstraheeren [is] noodig, gepaard met een diepen zin voor mathematisch onderzoek. De heer Lecat, die deze hoedanigheden in hooge mate vereenigt, heeft... zeer veel bijgedragen. Zijn onderzoekingen, neergelegd in een groot aantal verhandelingen en kleinere geschriften, hebben gewichtige nieuwe stellingen aan het licht gebracht, bekende theorema's veralgemeend, bewijsvoeringen vereenvoudigd of vernieuwd, foutieve redeneeringen rechtgezet. Van zijn hand zijn ook twee welbekende leerboeken over dezelfde theorie verschenen... »

(*Wis- en Natuurkundig Tijdschrift*, t. 3 (1926), pp. 97-99.) [34]

---

(1) De M. **A. Buhl**, Professeur à l'Université de Toulouse, Directeur de « l'Enseignement mathématique » :

« ..Qu'un beau travail physique, utilisant le cas général, paraisse tout à coup et les adeptes seront nombreux ; on s'étonnera peut-être alors d'avoir méconnu un algorithme mathématique existant en somme depuis longtemps, de même qu'on s'est étonné, après Einstein, d'avoir méconnu le calcul de Ricci et de Levi-Civita. Et ce qui semble militer en faveur de cette manière de voir, c'est que des physiciens et mathématiciens américains [cf. les nos 8, 32-33], notamment M. John D. Barter, de l'Université de Californie, viennent précisément, sous l'influence de la nécessité, de reconstruire d'importants fragments appartenant à l'algorithme général des déterminants à **n** dimensions. »

(*L'Enseignement math.*, 1927, pp. 165-166.)

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Extraits des compte-rendus du « Coup d'œil sur la théorie des déterminants supérieurs, Bruxelles 1927 » :

« Ce travail n'est qu'un « coup d'œil » destiné à servir d'introduction à un ouvrage considérable sur la théorie des déterminants supérieurs, sujet auquel le savant mathématicien belge a consacré déjà plusieurs ouvrages... »

(*La Science moderne*, 1927, nov., *p. 132.) [35]

* * *

« ... Cet ouvrage est une quintessence de travaux sur les déterminants à *n* dimensions, qui ont fait connaître et apprécier l'auteur du monde entier des mathématiciens. »

(*Journal des Débats*, n° du 17 juin 1927.) [35*a*]

* * *

« Par ses nombreuses et importantes contributions à la théorie des déterminants à plus de deux dimensions, M. Lecat était tout désigné pour présenter le bilan de nos connaissances actuelles dans ce domaine de l'algèbre. On peut être certain que rien d'essentiel n'a été omis et que les généralisations ont été données, en toute rigueur, sous leurs divers aspects. »

(S.) Th. De Donder (*Revue Univ. Brux.*, t. 33 (1927-8), f. 1, Bibl., p. 45.) [35*b*]

* * *

« De leer der hoogere determinanten, in zoo bescheiden vorm uit de handen van Cayley en Sylvester gekomen, heeft thans, dank zij vooral den arbeid der twintig laatste jaren, een hoogen trap van ontwikkeling bereikt. Zooals algemeen bekend is, heeft de heer Lecat een aanzienlijk aandeel in deze ontwikkeling genomen; niemand was dus bevoegder dan hij, om ten gerieve van hen die voor dezen hoogst interessanten tak der algebra iets voelen, een overzicht te geven van de gansche theorie zooals die nu is uitgebouwd. Hij heeft het gedaan met meesterhand...

Zij, die de theorie willen aanleeren hetzij om ze voor haar zelve te beoefenen, hetzij om ze toe te passen, kunnen geen beteren leidsman nemen dan den heer Lecat. **En het moet ons hier van het hart, hoe jammer we 't vinden dat hem niet de gelegenheid werd gegeven discipelen te vormen om met hem voort te werken aan den verderen uitbouw van de theorie der hoogere determinanten. Laten we hopen dat het daartoe niet te laat moge zijn...**

(C. De Jans, *Wis- en Natuurkundig Tijdschrift*, t. 3 (1927), pp. 191-194.) [36]

B. — Calcul des Variations

a) * De **M. le Prof. O. Bolza**, membre de la « National Academy of Sciences » de Washington, etc. :

« Freiburg i. B., Marienstr. 7, November 17th 1927.

To Dr. Maurice Lecat, Louvain, Belgium.

Dear Sir :

I take much pleasure in testifying to the very high opinion which I have of your abilities and achievements as a mathematician. This opinion is derived from my knowledge of your publications in my special line, the Calculus of Variations. They show not only an astonishingly vast and minute acquaintance with the history of this branch of mathematicis, but at the same time a thorough and masterly command of the most modern developements of the subject. The presentation is very clear and attractive and has made of your books and excellent and invaluable instrument in the hands of those who wish to work in this beautiful and important branch of mathematics.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

I sincerely hope that your country may soon find an opportunity to profit of your abilities in the field of university teaching for which you are so well qualified.

With the expression of my highest esteem, I remain, dear Sir,

Yours very sincerly,

(S.) OSKAR BOLZA,

from 1894 to 1910 Professor of mathematics in the University of Chicago; since 1910, Non Resident Professor of Mathematics in the University of Chicago; and Ordentlicher Honorar Professor an der Universität Freiburg i. B. » [37]

***

b) De **M. Ch. de la Vallée Poussin.** Extrait de son rapport sur le Mémoire « Le Calcul des Variations depuis 1850 » couronné, en 1912, par l'Académie royale de Belgique:

« Ce mémoire constitue un ouvrage considérable qui comporte plus de 300 pages d'un manuscrit serré. L'auteur s'est proposé d'exposer sous une forme systématique les recherches faites sur le Calcul des Variations depuis 1850, recherches éparpillées dans plus de 500 mémoires... Il s'est attaché à comparer, caractériser, classer les méthodes et à montrer leurs liens historiques et logiques.

Il serait difficile de méconnaître à l'auteur les qualités spéciales qu'il faut pour mener à bonne fin un travail encyclopédique tel que celui qu'il a entrepris.

L'ordre d'abord, qui règne partout, jusque dans la perfection matérielle du manuscrit et qui mérite assurément un éloge particulier du rapporteur; la clarté dans l'expression et dans l'enchaînement des idées et des méthodes; le discernement dans la détermination des résultats principaux ou secondaires; l'exactitude aussi que j'ai vérifiée par le contrôle d'un grand nombre de citations; enfin et surtout une richesse dans la documentation qui l'emporte de beaucoup sur celle des ouvrages publiés jusqu'ici sur la matière. A ce point de vue, le présent mémoire peut être comparé aux meilleurs articles de l'*Encyclopédie des Sciences mathématiques* où il pourrait trouver sa place avec honneur...

L'ouvrage est appelé à rendre de précieux services au point de vue documentaire. Il est manifestement le fruit d'un labeur considérable... »

(*Bull. Classe Sciences Acad. R. Belg.*, 1912, p. 787-8.) — P. MANSION et A. DEMOULIN se sont ralliés aux conclusions du premier rapporteur, et après eux, la Classe des Sciences, qui a voté, à l'unanimité, l'attribution du prix à M. Lecat et la publication de son travail dans les *Mémoires couronnés de l'Académie.* [38]

***

b) Extraits de comptes-rendus de la « *Bibliographie du Calcul des Variations* », 2 volumes, 1913, 1916.

« ... L'ouvrage de M. Lecat peut être cité comme un modèle de compilation bibliographique, et nous ne pouvons que souhaiter de voir établir sur le même plan les bibliographies d'autres branches de la mathématique... Par le soin extrêmement consciencieux qui a été apporté à sa composition, cet ouvrage fondamental est définitif : c'est un instrument d'information indispensable et de la plus haute valeur ».

(*Revue Quest. scient.*, (3) 37 (1920), f. du 20 janv., p. 199-200; par F. WILLAERT, S.J.) [39]

***

« ... L'ouvrage, fait avec un soin minutieux, est digne des plus grands éloges. »

(*Mathesis*, (4) 3 (1913), nov., p. 242; par P. MANSION.) [40]

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

« ... Ein Werk erstaunlichen Fleisses, das zweifellos für alle Freunde der Variationsrechnung sowie für alle Historiker der Mathematik von grösstem Interesse ist. »

(*Monatshefte Math.-Phys*, 31 (1921), Lit.-ber., p. 7; par. H. HAHN.) [41]

* * *

« ... L'accuratezza dei lavori, l'abbondanza dei dati raccolti, li rende indispensabili allo storico ed allo studioso delle discipline ivi considerate. Perciò i suoi volumi dovuti ad uno sforzo tenace e ad un completo disinteresse di uno scienziato, meritano ed avranno la più large diffusione. Da pochi spunti poi l'autore appare simpaticamente come uno scienziato superiore agli odi ed alle piccinerie che, purtroppo, in questi ultimi anni hanno turbate le menti, che dovrebbero essere sempre serene, di molti studiosi ed anche di persone che per la loro alta posizione scientifica era desiderabile non vedere cosi corrose dalla lue partigianesca ».

(*Archivio di Storia della Scienza*, 3 (1923), fasc. 3-4 (février), p. 325-6; par ALDO MIELI, Directeur.) [42]

C. — Bibliographies

a) *Opinions générales :*

« Les bibliographies déjà nombreuses de M. Lecat, fruit de recherches immenses, sont des travaux de haute valeur, dont aucun mathématicien ne contestera l'utilité ni le mérite. Elles sont d'une richesse et d'une exactitude très grandes... »

(*Rev. Quest. Scient.* (4) 6 (1924), f. 1 (du 20 juillet), pp. 193-194; par H. BOSMANS, S. J.) [43]

* * *

« Het is eenvoudig verbazend, dat één mensch over de noodige werkkracht beschikt, om tegelijk met zijn drukkende bezigheden zulke ondernemingen tot een goed einde te brengen. Er is aan een dergelijken arbeid een wetenschapplijke en een moreele zijde. Van de eerste behoeven we niet te spreken; de heer Lecat heeft ons aan geen minderwaardig werk, gewoon gemaakt... Het schrijven eener bibliographie, men mag het zonder overdrijving beweren, een menschlievend werk is, waarbij de auteur zijn tijd en moeite offert om aan zijn vakgenooten dien tijd en die moeite te sparen; we moeten den heer Lecat derhalve dankbaar zijn, dat hij véél minder voor zichzelf, dan voor ons allen gearbeid heeft... »

(*Wis- en Natuurkundig Tijdschrift*, 2 (1924), f. 4, (juillet), p. 128-9; par DE JANS). [44]

* * *

« Parmi les érudits du domaine de la bibliographie mathématique, M. Maurice Lecat, le savant belge bien connu, occupe une des places prépondérantes dans ces dix dernières années. Avec une rare érudition et la conscience extraordinaire qui caractérise le véritable bibliographe, il réunit dans sa personne les dons de pénétration tant dans le domaine abstrait des mathématiques (théorie des déterminants, calcul des variations) que dans les sciences physico-chimiques... et une haute culture générale.

Quant à l'utilité des ouvrages bibliographiques que publie M. Lecat (sans apport ni aide venus de l'extérieur), personne, parmi ceux qui travaillent à la science et à son histoire, n'en doute. Indépendamment du profit immédiat que présentent les travaux bibliographiques de M. Lecat, en tant qu'organes

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

d'information sur la littérature scientifique, ils constituent encore une base nécessaire pour les futurs travaux historiques... »

(*Wiadomosci matematyczne*, t. XXV, pp. 111-128; par S. DICKSTEIN; trad. du polonais.) [44a]

* * *

b) En particulier, pour le *Calcul des Variations* et les *Séries Trigonométriques*, voir ailleurs.

Extraits des comptes rendus de la *Bibliographie de la Relativité*. Un vol. in-8° de XII+291+49 pages. (En collaboration avec Mme M. Lecat.) 1924 :

« ... Bibliographie très complète... »

(*Revue générale des Sciences*, n° du 15 mai 1924.) [45]

* * *

« ... Ouvrage précieux... »

(*Journal des Débats*, n° du 5 juin 1924, p. 4; par H. DE VARIGNY.) [46]

* * *

« De grands services seront certainement rendus par ce labeur... »

(*Revue Philosophique*, 50 (1925), f. 7/8, p. 155; par ABEL REY.) [47]

* * *

« ... Précieuse source de renseignements pour tous les philosophes et savants susceptibles de s'intéresser aux théories d'Einstin, destinées à jouer un rôle important dans l'avenir de la Science ».

(*La Vie Technique et Industrielle* 6 (1924), n° 57 (juin), p. 175.) [48]

* * *

« Cette B. de la R., fruit de longues et patientes recherches, due à l'activité intelligente d'un spécialiste belge, M. Lecat, contrôlée et complétée par le bienveillant concours de nombreux relativistes distingués, a le double mérite de venir la première et de ne rien omettre de ce qui peut intéresser le savant et le public, touchant la théorie d'Einstein et les théories adverses... »

(*Etudes* 181 (1924), f. 21, p. 378; par CH. COSTE.) [49]

* * *

« ... [L'index chronologique] sera quelque jour, nous n'en doutons pas, d'un prix inappréciable pour celui qui entreprendra, tôt ou tard, d'écrire l'histoire de la relativité... »

(*Rev. Quest. Scient.* (4) 6 (1924), f. 1 (du 20 juillet), pp. 193-194; par H. BOSMANS, S.J.) [50]

* * *

« ... Ce véritable travail de bénédictin est dû à la plume d'un de nos meilleurs savants belges... *Le fait que* [*l'auteur*] *a réalisé cet ouvrage considérable dans ses moments de loisir et l'a publié à ses frais, sans subside ou subvention aucune, constitue un titre de plus à la reconnaissance du monde savant.* »

(*Gazette astronomique*, 11 (1924), f. 6 (juin), pp. 29-30.) [51]

* * *

« Les relativistes doivent de la reconnaissance à M. Lecat... »

(*Journal de Chimie Phys.*, 22 (1925), f. 5, du 20 juillet, p. 375/6.) [52]

* * *

« Prodigious labour... »

(*Discovery*, 6 (1925), f. d'août, p. 314.) [53]

* * *

« ... This is a heavy piece of work, ginving evidence of the care which it has been carried by an industrious scientist, and will be found welcome... »

(*Engineering*, n° du 31 oct. 1924, p. 612.) [54]

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

III. — Œuvre physico-chimique

1° Extraits d'analyses de l'ouvrage : *La tension de vapeur des mélanges de liquides. L'Azéotropsine. Première partie.* — Vol. in-4° de XII-319 pages. — Louvain, 1918.

« Les mélanges azéotropiques sont les mélanges de liquides à ébullition isotherme sous pression constante. Cette seule définition montre l'*intérêt de cette étude*... On sait à quelles erreurs d'interprétation de tels mélanges ont conduit les chimistes... Aucune étude systématique de cette intéressante propriété n'avait été faite. L'ouvrage de M. Lecat représente cette étude systématique et ses essais nous révèlent l'existence d'un nombre considérable de ces mélanges, dont plus de 1500 sont décrits. *On peut imaginer quel travail de laboratoire considérable représente une telle recherche.* La discussion des résultats obtenus permet à l'auteur de donner des lois... La *bibliographie est formidable* et ceux qui en ont l'habitude savent combien elle est difficile quand il s'agit, à travers toute la littérature, de rechercher de semblables faits... Les expériences de laboratoire faites par M. Lecat sur d'innombrables mélanges ont permis de constater en passant des faits intéressants au point de vue de la chimie pure, de telle manière que les *chimistes* pourront trouver dans ce volume des indications utiles et des idées pour des recherches à poursuivre... »

(*Revue générale des Sciences*, 30 (1919), f. du 30 juin, p. 386; par CH. MARIE, de la Sorbonne). [55]

* * *

« Depuis que M. Lecat a lancé la notion d'azéotropisme, par la publication de son catalogue de mélanges à points d'ébullition fixe : *La tension de vapeur des mélanges de liquides. L'Azéotropisme,* l'étude et les applications de ces mélanges singuliers encombrent la littérature technique consacrée à la distillation.

(*Revue générale des Sciences*, 37 (1926), p. 118; par JEAN BARBAUDY.) [55*a*]

* * *

« Een reuzenwerk op het gebied van de fysiche chemie met een overstelpende opsomming van gegevens, wetten, feiten, enz... Voor studeerenden op dit gebied zal het bezit van dit belangrijke werk een groot gemak kunnen opleveren ».

(*Chemisch Weekblad*, 17 (1920), n° 21, du 22 mai, p. 261; par D. INGERMAN.) [56]

* * *

« Der vorliegende *I. Teil* will « eine Art Handbuch » sein, in welchen der Praktiker eine bequeme Sammlung der sehr verstreuten Literatur sowie der *zum grössten Teil noch nicht veröffentlichten Resultate* der eigenen Untersuchungen der Verf. findet.

Neben der sehr fleissigen und verdienstvollen Arbeit in experimenteller als auch in bibliographischer Hinsicht, scheint das Wesentliche der vorliegenden Werkes darin zu beruhen, dass es gelungen ist, empirische Gesetze aufzustellen... Ueber diese Möglichkeit der Voraussage der Azeotropie war nach dem Verf. in der bisherigen Literatur nicht das geringste Anzeichen. »

(*Beiblätter Annalen d. Physik*, 43 (1919), pp. 32-33, par L. SCHRAMES, Prof. Univ. Frankfurt a/Main.) [57]

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

« ... The first volume is undoubtedly a thesaurus of information and it should be of great pratical value to experimental physical chemists. »

(*American Journal of Science*, (4) 49 (1920), nº 291, de mars, pp. 217-8.) [58]

* * *

« This *admirable book* is the first of a two-volume book devoted to a study of azeotropic liquids. It is a thorough, competent, and quite the most up-to-date treatment of the subject extant. It is replete with interesting and provocative footnotes, and indicates a wide and careful study of literature. The second and principal part of this volume is devoted to tables of data having do with some 2450 mixtures... The third and last part... contains a very excellent and valuable bibliography... Each list is carefuly cross referenced... *The completed volume will surely rank as a classic in the special field.* »

(*The Journal of the American Chemical Society*, 43 (1921, II), pp. 1745-7; par ARTHUR B LAMB.) [59]

* * *

2º *Attestations de portée générale :*

De M. **Henry Le Chatelier,** Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences, Inspecteur général des Mines en retraite, l'un des créateurs de la Chimie physique :

« Paris, 8 novembre 1927.

« ... J'ai eu l'occasion d'étudier ses travaux sur l'Azéotropisme; ils m'ont semblé très intéressants. Il a abordé un domaine de la Chimie encore peu exploré et a réussi à réunir des faits nouveaux et nombreux qui semblent devoir être très utiles pour le développement des théories de la Chimie Physique...

(S.) H. LE CHATELIER.» [60]

* * *

« Lecat, en signalant l'existence de plus d'un millier de nouveaux mélanges (azéotropiques), a eu le mérite d'attirer définitivement l'attention sur la fréquence de l'azéotropisme... Cet auteur a contribué aussi à dégager l'influence de la fonction chimique sur l'azéotropisme, influence qui n'était pas restée inaperçue, mais au sujet de laquelle on avait peu de renseignements. Le grand nombre de cas observés lui a permis de donner des règles empiriques permettant souvent de prévoir pour un système binaire donné, s'il y aura azéotropisme... ».

(*Bulletin Société chimique Belg.*, 33 (1924), pp. 175-6, 180; par H. WUYTS.) (Extrait d'une Conférence.) [61]

* * *

« Die Wissenschaft verdankt ihm ein reiches wertvolles Beobachtungsmaterial ».

(*Zeitschrift phys. Chemie*, 99 (1921), pp. 106-12; par C. VON RECHENBERG; Cf. C. v. R., *Einfache u. frakt. Destillation*, Leipzig 1923.) [62]

* * *

* De **M. Sydney Young,** l'un des physiciens les plus compétents en tout ce qui concerne la distillation :

« University Chemical Laboratory, Trinity College, Dublin.

8th Nov. 1927.

I have great pleasure in expressing my very high appreciation of the work of Monsieur Maurice Lecat on azeotropic mixtures.

The great importance which I attach to his resarches is shown by the frequent references to them in my book « Distillation Principles and Processes ». I see that out of 472 azeotropic mixtures tabulated in my book, no fewer than 375 had been investigated by M. Lecat; some of them by others also, but the

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

great majority by himself alone. The tables are by no means exhaustive and he has examined a vast number of other mixtures.

The data in M. Lecat's book « L'Azéotropisme » and in his later papers are invaluable to chemists who are engaged in the distillation of complex mixtures, and I sincerely hope that, by his appointment to a professorship, he may be enabled to continue his theoretical and experimental investigations.

(S.) SYDNEY YOUNG,
Professor of Chemistry). » [63]

* * *

* De M. l'abbé **J.-B. Senderens**, chanoine honoraire, correspondant de l'Institut, inventeur (avec M. Sabatier) d'une prodigieuse méthode catalytique de synthèse organique :

Dédicace figurant sur une brochure... adressée le 7 octobre 1927 :

« A M. Lecat, en hommage de *très grande estime pour ses remarquables recherches d'azéotropisme.*

(S.) J. B. SENDERENS.» [64]

* * *

« Rabastens-de-Bigorre, Hautes-Pyrénées, ce 2 décembre 1927.

... A Paris où j'étais appelé dernièrement par mes fonctions de chimiste conseil des *Etablissements Poulenc,* j'ai appris qu'à nos laboratoires de contrôle, on voulait *utiliser vos tables azéotropiques pour l'appréciation de la pureté des produits organiques...* »

(S.) J. B. SENDERENS.» [65]

* * *

* De M. **Ch. Mariller**, ingénieur-chimiste, etc. :

« Paris, le 25 septembre 1927.

Monsieur le Professeur,

... Je vous considère comme *l'homme de l'azéotropisme* et j'ai souvent recommandé vos ouvrages si documentés. D'autre part vos idées philosophiques m'ont beaucoup plu...

(S.) CH. MARILLER.» [65a]

* * *

« Paris, le 25 novembre 1927.

Le soussigné, vice-Président de l'Association des Chimistes de Sucrerie et de Distillerie, Membre du Comité de la Chimie, ayant eu à étudier plus particulièrement les problèmes de la distillation des mélanges complexes, atteste que *M. Lecat a par ses travaux apporté une contribution considérable à l'Industrie de la Distillation.*

Les études de M. Lecat sur l'azéotropisme ont fourni aux ingénieurs des données certaines et des indications précieuses, et nous pouvons dire qu'elles ont grandement permis le succès des découvertes réalisées sur le terrain industriel pour la production économique de l'alcool absolu et de l'acide acétique direct des proligneux. Par là, M. Lecat a involontairement *contribué à la solution heureuse du problème du carburant national et à la récupération des sous-produits de la carbonisation.* M. Lecat n'en a eu nulle récompense.

Nous estimons que la Belgique a en M. Lecat un grand savant dont le passé est garant de l'avenir et nous souhaitons qu'il reçoive le poste qu'il mérite, c'est-à-dire un poste qui lui permette de continuer des recherches et d'enrichir la science qui lui doit déjà tant.

(S.) CH. MARILLER.» [66]

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

IV. — Travaux d'ordre philosophique

De M. **Ch. Marie**, de la Sorbonne :

« ... [M. Lecat a écrit des] pages philosophiques qui témoignent une sympathique originalité chez l'auteur ».

(*Revue gén. Sciences*, 30 (1919), f. du 30 VI, p. 386.) [67]

***

De nombreux écrits de M. Lecat — ouvrages, brochures, articles — peuvent être considérés comme se rattachant à la philosophie des Sciences. Comme il ne s'agit plus guère de son œuvre scientifique proprement dite, on ne peut songer à reproduire ici des extraits de compte-rendus de ces ouvrages, ce qui aurait d'ailleurs pour effet d'allonger démésurément ce travail. Toutefois, il sera fait exception pour l'un de ces ouvrages :

Pensées sur la Science, vol. gr. in-8° de VII-479 p. de texte compact. Louvain, 1919.

« ... Dictionnaire complet des idées... »

(*Mercure de France*, année 31 (1920), t. 139, fasc. de mai, p. 743). [68]

* * *

« ... Mine précieuse... »

(*S.*) Charles RICHET, le 26 novembre 1919.
(Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.) [69]

* * *

« ... Ce recueil peut être si bienfaisant et si réconfortant dans l'actuel désarroi intellectuel et moral ».

(*S.*) W. KILIAN, le 25 octobre 1919.
(Membre de l'Institut, Professeur à l'Université.) [70]

* * *

« Encyclopédie est bien le mot à employer pour désigner cet ouvrage,... arsenal bondé, où puiseront avec bonheur les savants, les orateurs, les artistes, les professeurs surtout... Cette œuvre, fruit d'une immense lecture, est vraiment curieuse et originale... »

(*Revue des Auteurs et des Livres*, 16 (1923), n° du 20 avril, p. 157 ; par R. EGLEM.) [71]

* * *

« ... M. Lecat est un scientifique qui a beaucoup lu... Ce trésor de pensées... est plein d'intérêt... »

(*Bibliothèque Universelle et Revue Suisse*, Paris-Genève, mai 1920, p. 309 ; par H. DE VARIGNY.) [72]

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

« Œuvre éminemment utile... Maurice Lecat est, dans le meilleur sens du mot, un éclectique; esprit trop large pour s'en tenir à un système rigide et exclusif... »

(*Revue Générale*, Bruxelles, 15 juillet 1920, p. 118; par PIERRE GOEMAERE.) [73]

* * *

« On conçoit qu'un tel ouvrage, qui suppose la lecture de presque tout ce qui a compté dans le développement de la pensée universelle et qui représente un travail de groupement considérable, puisse rendre de grands services à tous ceux qui écrivent... En outre, la lecture de l'ouvrage est véritablement attrayante. »

(*Revue Scient.*, 62 (1924), f. 22, du 22 nov., p. 703; par A. BOUTARIC.) [74]

* * *

« ... Wertvolle Arbeit des hochherzigen Verfassers. »

(*Jahrbuch über die Fortschritte d. Mathematik*, 47 (1924); par L. LICHTENSTEIN.) [75]

N. B. — Par souci de brièveté, on n'a reproduit que des extraits fort brefs de comptes-rendus et d'analyses, comportant souvent deux, trois ou même quatre pages.

L'impression que laisse la lecture de ces extraits si secs est souvent beaucoup moins enthousiaste que celle que déterminent les comptes-rendus complets. Mais le lecteur pourra se reporter aux textes originaux, d'après les références données.

PERPUSTAKAAN NASIONAL REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

Table des Matières

Introduction 1

Le Discours du Roi 3

La Misère intellectuelle de la Belgique 4

1. Historique, p. 4. — *2.* Décadence scientifique, p. 5.

Les Causes de notre Misère scientifique 7

3. Manque de crédits pour la Science, p. 7. — *4.* Nos laboratoires, p. 8. — *5.* La Science, parente pauvre, p. 9. — *6.* Il fait bon vivre en Belgique, p. 10. — *7.* « Auri sacra fames », p. 10. — *8.* Notre médiocrité de pensée, p. 11. — *9.* Dédain à l'égard des savants, p. 12. — *10.* Responsabilité de la Presse, p. 13. — *11.* Méfaits du chauvinisme, p. 14. — *12.* Recrutement des professeurs d'Université, p. 15. — *13.* La Belgique, terre d'injustice, p. 17. — *14.* Des savants s'exilent, p. 17. — *15.* Espoir, p. 18.

Un cas typique 19

Conspiration du silence, p. 19. — Nominations injustes, p. 20. — L'étranger s'étonne et s'indigne, p. 21. — Œuvre bibliographique, p. 22. — Pas de subsides, p. 22. — Œuvre physico-chimique, p. 23. — Ouvrages non publiés, p. 24. — Œuvre mathématique, déterminants, p. 25. — Baillon, p. 25.

Que se passa-t-il à Gand? Un document révélateur! 28

Résumé et conclusion 33

L'œuvre scientifique d'un petit répétiteur 35

I. *Attestations de portée générale* 36

II. *Attestations relatives à l'œuvre mathématique* 45

A. Déterminants supérieurs, p. 45. — B. Calcul des variations, p. 47. — C. Bibliographies diverses, p. 49.

III. *Attestations concernant l'œuvre physico-chimique* 51

IV. *Travaux d'ordre philosophique* 54

FIN

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

KARULANA
Tilik...



PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA